

**Application méthodique, rigoureuse des règles économiques.**

**Désormais, chaque session du C.N.R. doit être un véritable tribunal**

**Abandonner toute attitude de jouissance pour accroître notre taux d'efficacité.**

*Ahmed Sékou Touré*



**Production en quantité et en qualité, critère n° 1**



**ORGANE CENTRAL DU PARTI-ETAT DE GUINEE**

*Courbe d'évolution du programme agricole du P.D.G.*

**Campagne agricole 77 :**

Extension de l'action par la création d'une deuxième unité de production (BMP ou BAP) par PRL.

**Campagne agricole 78 :**

Pratique de l'agriculture intensive grâce à l'emploi des 6000 agronomes et zootechniciens en formation et à l'utilisation des engrais.

**Campagne agricole 75 :**

Expérience réussie sur 434 BMP.

**Campagne agricole 76 :**

Action généralisée avec succès sur 2241 PRL dotés d'une BMP ou d'une BAP.

**DIRECTEUR POLITIQUE**

Ahmèd Seku Ture

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Mamadi Keita

**ADMINISTRATION**

**DIRECTEUR :** Musa Dumbuya

**D. ADJOINT :** Jerome Dramu

**S. G. DE REDACTION :** Ibrahima Sise

**D. COMMERCIAL :** Mamadu Sire Bari

**ABONNEMENTS**

ENVOYER BULLETIN D'ABONNEMENT  
ET DE REABONNEMENT A HOROYA-  
ORGANE CENTRAL DU PARTI-ETAT  
DE GUINEE

**PAIEMENT :**

1 - Guinée

Pour vos paiements, envoyer bulletin  
d'abonnement et règlement par chè-  
que bancaire ou virement à :

— Compte n° 32-34-51-395  
Crédit National - S P Conakry Répu-  
blique de Guinée

II - Afrique et autres continents :  
au compte de la Banque Guinéenne  
du Commerce Extérieur, tenu auprès  
du correspondant banquier du pays  
de résidence de l'abonné.

**TARIFS ANNUELS D'ABONNEMENT :**

Envoi par Avion

- 1 - République de Guinée - 1 200 S
- 2 - Afrique - 1 500 S
- 3 - Autres continents - 1 800 S

**BULLETIN D'ABONNEMENT  
OU DE REABONNEMENT**

A remplir et à retourner à  
" HOROYA " ORGANE CENTRAL  
DU PARTI-ETAT DE GUINEE

B.P. 191 et 341 CONAKRY  
REPUBLIQUE DE GUINEE

NOM : .....  
PRENOMS : .....  
PROFESSION : .....  
ADRESSE : .....  
VILLE : ..... PAYS : .....  
REGLEMENT : .....  
CHEQUE CI-JOINT : .....  
VIREMENT BANCAIRE .....

# SOMMAIRE

- Message du Président Ahmed Sékou Touré aux chefs d'Etat réunis à Dar-Es-Salam..... 4
  - Loi n° 29 (AL) 76 de l'Assemblée législative portant sur la répression du vol..... 5
  - Séminaire des étudiants : III — Du pouvoir révolutionnaire populaire ..... 7
  - Les cadres peulhs condamnent le racisme ..... 35
  - 37e session du CNR : Dans la dynamique du développement De la phraséologie à l'action positive ..... 39
  - Macenta : Nouveau départ... dynamique nouvelle ..... 43
  - FAO : La visite en Guinée du Dr E. Saouma ..... 46
  - Manille : Discours du camarade N'Fanly Sangaré à la session plénière du Fonds ..... 48
- SPORT
- Hafia-Asec : La tragédie de Bouaké
    - Le crime de Kabamba .. 53
    - Siguiri : Allez Hafia .... 54
    - Lettre de la Fédération Guinéenne de Football à la CAF ..... 55
    - La vérité ne doit pas être déformée ..... 57
    - Ni contre les Eburnéens, ni contre ASEC ..... 62
  - Coupe du monde : Guinée-Ghana, vers un match d'appui ..... 63
  - URSS : 59 ans de progrès .... 65

## A TOUS NOS ABONNES DE LA REPUBLIQUE

*Nos paiements se font exclu-  
sivement par versement ou vire-  
ment à notre nouveau compte  
bancaire No 32-34-51-395  
Crédit National S. P. Conakry  
Notre caisse n'acceptera dé-  
sormais de nos clients et abon-  
nés que des reçus bancaires, a-  
vis de virement ou chèques  
bancaires visés et positionnés.*

Prêt pour la Révolution

## Message du Président Ahmed Sékou Touré aux chefs d'Etat réunis à Dar-es-Salam

A leurs Excellences Julius Nyérére, Président République Unie Tanzanie

Kenneth Kaunda, Président République Zambie

Samora Moïse Machel, Président République populaire Mozambique

Agosthino Neto, Président République populaire Angola

Face à la nouvelle phase de l'agression impérialiste contre les Peuples d'Afrique australe en particulier et les incursions pirates de l'armée illégale rhodésienne en territoire mozambicain, nous saluons toute initiative d'une action concertée que vous prendrez lors de votre réunion du 7 novembre à Dar Es Salam. Les victoires éclatantes que remporte chaque jour l'armée de libération du Peuple zimbabwé Zipa sont les preuves concrètes que la volonté d'indépendance des Peuples du Zimbabwe, de Namibie et d'Azanie triomphera inmanquablement de toutes les manœuvres ourdies par les régimes racistes fascistes de Prétoria et Salisbury. Les attaques armées des mercenaires rhodésiens contre la paisible population du Mozambique reflètent la panique du régime illégal minoritaire blanc face à la montée irrésistible de la vague de libération des Peuples d'Afrique australe en général et du Peuple zimbabwé en particulier.

Le Peuple de Guinée et son Parti-Etat appuient inconditionnellement toutes vos positions et vous adressent leurs militants sentiments de sincère gratitude pour les efforts que vous déployez afin d'assurer au Peuple Zimbabwé en lutte un appui matériel, moral et financier.

Nous sommes convaincu que votre présente rencontre sera couronnée de résultats positifs qui se reflèteront dans la position inébranlable face à tous les plans que les impérialistes fomenteront pour frustrer le Peuple Zimbabwé de sa victoire.

Avec notre amitié révolutionnaire croyez chers camarades à l'assurance de notre solidarité inconditionnelle totale et constante.

**Ahmed Sékou Touré**

Secrétaire général P.D.G.

Président République de Guinée

## Loi N° 29 (AL) 76 de l'Assemblée législative portant sur la répression du vol

« L'homme ne naît pas voleur, menteur ou traître ; il le devient ». la tare que constitue pour un homme le vol a été traitée et stigmatisée par le Responsable Suprême de la Révolution à la clôture du 9<sup>e</sup> séminaire de formation idéologique de nos étudiants le 19 septembre dernier.

Le vol fait partie des nombreux points d'appui dont se sert la contre-Révolution dans ses tentatives réitérées de faire chavirer le bateau de la Révolution. C'est pourquoi le Président Ahmed Sékou Touré a largement traité de toutes les formes de vol (individuelle ou collective ; directe ou in-

directe) afin que par une éducation appropriée, le militant, arrive à répugner cet acte mais aussi apprenne par sa vigilance à toute épreuve, à détecter les cas de vol et à le supprimer avec énergie.

Voler est un acte de bassesse qui disqualifie son auteur et porte atteinte à l'intérêt d'autrui ou même de la société.

Désormais chacun a pris conscience de ce fléau dégradant. Et l'Assemblée législative vient de voter une loi portant nouvelle organisation de la répression du vol. Voici le texte de cette loi.

La Commission permanente de l'Assemblée législative ;

Vu les articles 7, 9, 14 et 15 de la Constitution ;

Après en avoir délibéré ;

Adopte la loi dont la teneur suit :

**Article premier :** Tout citoyen propriétaire ou gardien qui, en défendant son bien contre un ou plusieurs voleurs, aura blessé ou tué un ou plusieurs d'entre eux, bénéficiera de l'excuse absolutoire.

### CHAPITRE I : POUVOIRS DEVOLUS AU P.R.L.

**Art. 2 :** Dans les cas de flagrant délit de vol et dans tous les cas de vol où le ou les auteurs sont reconnus coupables

de l'infraction, et quelle que soit la juridiction compétente, les pouvoirs dévolus au P.R.L. sont les suivants :

— Cinquante (50) coups francs de cravache en public

— Rasage de la tête du délinquant

— Mesures d'humiliation telles que : exhibition sur les places publiques et promenade dans les principales artères du P.R.L.

**Art. 3 :** Le P.R.L. est compétent pour connaître de toutes les affaires de vol portant sur une valeur comprise entre 1 et 2 500 sylis.

Le délinquant doit obligatoirement restituer le bien volé. Au cas où, pour une raison ou pour une autre, cette restitution serait impossible, il serait

condamné au versement de la valeur de l'objet volé mais non restitué.

Indépendamment de la sanction ci-dessus, le délinquant est passible d'une amende égale :

a) — au double de la valeur de l'objet volé si la victime est un particulier ;

b) — au triple de cette valeur si la victime est une collectivité publique.

Cette amende est à verser séance tenante au profit du P.R.L.

**Art. 4 :** En cas de non restitution de l'objet volé ou de sa valeur, ou de non paiement de l'amende, le délinquant est condamné à une peine d'emprisonnement calculée de la façon suivante :

Amende due = X mois de travail au profit du P.R.L.

SMIG (1.000 Syllis)

En cas de restitution partielle de la valeur de l'objet volé ou de versement partiel de l'amende, la condamnation sera prononcée en conséquence.

#### CHAPITRE II : POUVOIRS

##### DEVOLUS AU P.R.A. :

**Art. 5 :** Le P.R.A. est compétent pour connaître de toutes les affaires de vol portant sur une valeur comprise entre 2.501 et 5.000 syllis.

**Art. 6 :** Dans le cadre de la compétence fixée à l'article 5, la procédure à suivre est identique à celle prévue pour le P.R.L., et la condamnation se calcule de la même façon que celle indiquée à l'article 4 ci-dessus.

#### CHAPITRE III : POUVOIRS

##### DEVOLUS AU P.R.R.

**Art. 7 :** Le P.R.R. est compétent pour connaître de toutes les affaires de vol portant sur une valeur comprise entre 5 001 et 100 000 syllis.

**Art. 8 :** Dans le cadre de la compé-

tence fixée à l'article 7, la procédure à suivre est identique à celles prévues pour le P.R.L. et le P.R.A., et la condamnation se calcule de la même façon que celle indiquée à l'article 4 ci-dessus.

#### CHAPITRE IV : POUVOIRS DEVOLUS AU TRIBUNAL CRIMINEL AU NIVEAU DU MDR

**Art. 9 :** Le Tribunal criminel est compétent pour connaître de toutes les affaires de vol portant sur une valeur supérieure à 100.000 syllis.

**Art. 10 :** Dans le cadre de la compétence fixée à l'article 9, la procédure à suivre est identique à celles prévues pour les autres juridictions, et la condamnation se calcule de la même façon que celle indiquée à l'article 4 ci-dessus.

#### CHAPITRE V : DISPOSITIONS GENERALES

**Art. 11 :** En cas de non restitution de l'objet volé ou de non remboursement de sa valeur, la ou les victimes seront dédommagées, selon les cas par la caisse du P.R.L., du P.R.A., du P.R.R.

**Art. 12 :** En cas de vol de sommes d'argent, les collectivités publiques ne seront tenues de rembourser qu'un montant maximum de 20.000 syllis, conformément à la réglementation sur les dépôts bancaires.

**Art. 13 :** Sont abrogées toutes dispositions contraires à la présente loi qui sera enregistrée, publiée au Journal Officiel de la République.

Ainsi délibérée et adoptée en séance publique.

Conakry, le 4 octobre 1976

**Le Président de l'Assemblée**

**Législative**

**Damantang Camara**

# Les points d'appui de la Révolution

## 3<sup>ème</sup> partie du second cours du chef de l'Etat

Depuis les temps les plus reculés, le Peuple a toujours porté en lui les racines du développement.

Il est le modéleur par excellence de toute évolution économique. Moteur de l'histoire, il possède une conscience du développement qui lui permet de cerner toute réalité économique dont il fait une étape à dépasser nécessairement et qualitativement pour son bien être propre.

Procédant d'une volonté résolue de progrès qui anime le Peuple, l'évolution économique positive n'est concevable qu'au travers d'une organisation scientifique de la société. Une société dont l'assise est une politique dont on fait l'économie et non une économie dont on fait la politique.

C'est ce que disait le Responsable Suprême de la Révolution dès le début de la deuxième partie du cours consacré aux « points d'appui de la Révolution » à l'intention des étudiants sortant de nos uni-

versité : « En Afrique, la vie politique doit absolument avoir la primauté sur la vie économique... d'autant plus que le développement économique... pour être véritable et d'une portée historique correcte, doit être soustenu par une idéologie de portée historique et sociale. » (cf Horoya n° 2244 du 17 au 23 octobre 1976).

Pour y parvenir il est impérieux de doter le Peuple d'un instrument capable de lui assurer toute sa plénitude. Cette arme, c'est le Pouvoir Révolutionnaire Populaire dont le stratège Ahmed Sékou Touré en a fait la 3<sup>e</sup> partie du 2<sup>e</sup> cours du séminaire des étudiants.

Signalons que dans nos prochaines éditions nous entamerons la publication du 3<sup>e</sup> cours du Responsable Suprême de la Révolution portant sur la deuxième partie du thème central « les points d'appui de la Révolution »...

### III — DU POUVOIR REVOLUTIONNAIRE POPULAIRE

L'histoire de l'humanité a toujours été marquée par la lutte entre les classes sociales autour d'un même objectif, à savoir conquérir, organiser et développer le pouvoir, non pour en jouir d'une façon contemplative, mais pour défendre et amplifier les intérêts de classe dont le fondement est constitué par les intérêts économiques. Nous aurons à développer largement ce point.

La nature du pouvoir est le réflet authentique de la nature de classe des intérêts des classes sociales qui l'ont conquis et qui l'exercent.



*Dans toutes les circonstances liées à l'espace et le temps, les hommes sont contraints de se servir de leur intelligence et de leurs capacités techniques et technologiques, sociales et morales en vue de satisfaire leurs besoins vitaux.*

Selon que ces intérêts sont ceux du Peuple ou d'une minorité exploiteuse, les classes au pouvoir sont progressistes ou réactionnaires, et alors le pouvoir est exercé pour le progrès social et démocratique ou pour assurer la prééminence politique et la primauté de ces intérêts illégaux et illégitimes au regard du Peuple.

**Il n'y a pas de pouvoir non engagé ; il n'y a pas de régime neutre**, car dans tout pays, les classes dirigeantes utilisent le pouvoir à leur fin.

Le pouvoir, en tant qu'instrument de dictature entre les mains des classes dirigeantes, procède toujours d'une obligation humaine, sociale et historique ; or les hommes sont des êtres intimement insérés dans le processus historique qu'ils actionnent et dont ils sont l'objet. C'est dire qu'affirmer une prétendue neutralité du pouvoir, c'est opter en faveur de la domestication des Peuples contre leur libération réelle et l'exercice souverain, par eux, de tout le pouvoir dans le but de réaliser leur bien-être à travers leurs légitimes et nobles ambitions.

La conquête du pouvoir s'exprime à travers la conquête de l'Etat qui est, tout à la fois, l'organisme d'oppression d'une classe par une autre à travers un « ordre » qui légalise et affermit cette oppression et l'ensemble des structures organiques chargées, dans un pays, d'administrer les biens publics, de coordonner et d'orienter l'ensemble des activités du Peuple selon les options fondamentales des classes dominantes.

En République de Guinée, les options auxquelles obéissent les institutions politiques, économiques, législatives et judiciaires sont celles de la Révolution populaire et démocratique.

Le Peuple, référentiel suprême, exerce souverainement le pouvoir politique, le pouvoir économique, le pouvoir administratif, le pouvoir culturel, le pouvoir militaire, bref, tous les attributs de la souveraineté nationale.

Avec l'avènement du Parti-Etat, assurant la parfaite fusion de l'Etat et du Parti pour en faire un instrument complet du Peuple en vue de son progrès historique continu, le Pouvoir révolutionnaire a été organisé aux différents échelons :

- 1. du village ou du quartier de ville (P.R.L.)
- 2. de l'Arrondissement (P.R.A.)
- 3. de la Région (P.R.R.)
- 4. et de la Nation (P.R.C.)

**La réalisation effective et non point nominale, du Pouvoir populaire, est le problème central de la Révolution populaire.**

Comment le Peuple pourrait-il prendre effectivement toutes les décisions, absolument toutes les décisions concernant son bien-être, son bien-devenir ?

Comment le Peuple pourrait-il concevoir par soi, agir par soi, diriger, contrôler et rectifier souverainement son action, mais aussi efficacement ?

Comment le Peuple, tout le Peuple, pourrait-il, de soi analyser, découvrir, inventer, bâtir la science, créer la technique et la technologie ?

Comment le Peuple pourrait-il, par soi, organiser l'économie et la diriger, organiser l'administration et la diriger ?

Bref, comment, à l'intérieur de chaque Nation, le Peuple pourrait-il être le **maitre collectif absolu et exclusif** de tout ce qui existe, est et devient dans la Nation ?

Le P.D.G. s'est attelé à ce problème et l'a résolu, et c'est en cela que le **Pouvoir Révolutionnaire Local n'est pas une solution, mais la solution au problème de l'exercice du pouvoir et de tous les pouvoirs, sans exception, par le Peuple.**

Il s'agit d'abord de donner à la **Pluralité**, qu'est le Peuple, la cohésion homogène de l'**Individu** qui, par définition, est **l'être qui n'est pas divisé.**

Il est aisé à l'Individu **d'accorder** les éléments divers de sa réflexion pour aboutir à une décision, parce qu'il n'y a pas de contradictions fondamentales entre les intérêts d'un même Individu normal.

Le P.D.G., en définissant d'abord la classe-Peuple qui exclut ceux qui, au sein du Peuple, ont des intérêts et nourrissent des ambitions opposées à ceux du Peuple, en déterminant méthodiquement l'unité géographique dans les limites de laquelle la fraction de la classe-Peuple peut effectivement embrasser la totalité des choses et des problèmes, en érigeant cette collectivité de base en Pouvoir suprême, en Autorité suprême au niveau de son territoire, en l'armant de manière à lui permettre d'exercer efficacement, concrètement et intégralement ce pouvoir, cette Autorité, cette Responsabilité, le P.D.G. a incontestablement jeté les bases d'une civilisation de type nouveau : **Le Pouvoir Révolutionnaire Local.**

Au niveau du Village ou du quartier (P.R.L.) la classe-Peuple agit en **militant révolutionnaire**, en Individu, non pas parce qu'acceptant des idées conformistes, mais parce que, après débats, faisant converger toutes les énergies dégagées en une seule force, en une résultante révolutionnaire qui n'est pas, cependant, la simple somme de ces énergies, mais leur combinaison amplifiée et qualifiée.

**C'est une faute très grave, et non une simple erreur, que de considérer le Pouvoir Révolutionnaire Local à la légère.**

Le perfectionnement, la qualification, la consolidation du P.R.L. doit occuper toute notre pensée, toutes nos énergies, tous nos instants. **L'on ne peut pas faire exercer le pouvoir par le Peuple, et directement, autrement que par le P.R.L..**

Armons le P.R.L.. Faisons du P.R.L. un génie populaire. Qualifions les méthodes de travail au sein du P.R.L. de manière que chaque militant y trouve tous les instruments, tous les outils de sa réalisation intégrale et que rien ne reste inexploité de ses aptitudes. Il faut que le P.R.L., cette pluralité unitaire et géniale, développe en chaque homme la totalité de son génie créateur.

Assurons efficacement la cohésion révolutionnaire de la Nation et la souveraineté de tout le Peuple en faisant réellement, et dans tous les secteurs, des Pouvoirs Révolutionnaires d'Arrondissement et des Pouvoirs Révolutionnaires Régionaux, les courroies de transmission et les organes d'exécution des décisions émanant des Pouvoirs Révolutionnaires Locaux. Et que le Pouvoir Révolutionnaire Central interprète correctement la volonté des P.R.L. et leur communique les informations qui doivent les éclairer dans leur décision et les guider dans leur action.

Tout ceci, les cadres honnêtes du P.D.G. le font déjà; mais **la Révolution est exigence** et nous ne devons jamais nous contenter des acquis. Quoi qu'il en soit, et désormais, grâce au P.R.L., au P.R.A., au P.R.R. et au P.R.C., le Peuple est souverain en Guinée et, en maître absolu, il exerce directement son pouvoir au moyen de son Parti-Etat.

La centralisation de tous les pouvoirs : pouvoir de conception, pouvoir de discussion, pouvoir de décision, pouvoir d'action, pouvoir de contrôle, pouvoir de contestation et pouvoir de développement entre les mains des masses populaires est ainsi efficacement assurée.

En exerçant les attributs de sa souveraineté totale dans tous les domaines de son existence et sur toutes les réalités matérielles et immatérielles de la Nation, le Peuple crée les conditions véritables et efficaces de son développement général, constant, harmonieux et équilibré.

Le dynamisme qui caractérise le comportement des masses laborieuses s'exprime inévitablement dans la liquidation de toutes les séquelles de la domination coloniale et féodale, en vue de l'instauration et de l'affermissement de nouveaux rapports : rapports d'égalité, de justice et de dignité, libération de la peur, de l'arbitraire et de l'explo-

En République de Guinée, les prémisses en sont que la terre appartient au Peuple et est gérée par les organismes dirigeants de la Révolution dans chaque village.

Tous les grands moyens de production, de tous les secteurs, sont devenus la propriété collective du Peuple et sont désormais utilisés à la promotion économique et sociale du Peuple tout entier.

Aussi, grâce à l'idéologie de la Révolution, les formes d'organisation du travail se sont adaptées à la structure de la propriété collective, pour permettre aux hommes d'associer toutes les forces de travail, pour exécuter ensemble des objectifs démocratiques définis, et correspondant à leurs intérêts solidaires.

Nous savons que les forces productives changent avant que ne changent les rapports de production. Les forces productives demeurent ainsi, elles-mêmes, révolutionnaires et le changement qualitatif opéré en elles en Guinée se traduit, dès maintenant, dans de nouveaux rapports de production dont l'effet est de qualifier, à son tour, les conditions de vie générale du Peuple guinéen.

Le Pouvoir révolutionnaire engendrant constamment, au profit des masses populaires, plus de liberté, plus de capacités, plus de cohésion et plus de responsabilités, aboutit à la qualification de la civilisation, c'est-à-dire de l'ensemble des conceptions, des règles de comportement, des rapports avec la nature, des rapports intra-sociaux, correspondant inévitablement à la qualification du rôle du Peuple dans la Nation et à la condition humaine de l'homme au sein du Peuple.

Ainsi, la Révolution impulsée, conduite, développée par le Parti-Etat guinéen, aboutit-elle à un nouveau type de civilisation bannissant totalement les principes et les méthodes de la civilisation d'élite en même temps que l'exploitation et l'arbitraire qu'elle favorise.

**Au Pouvoir Révolutionnaire Populaire correspond une civilisation de masse**, celle qui confère à tous les individus les mêmes chances, les mêmes droits à être et à devenir.

L'avènement complet de ce Pouvoir révolutionnaire est nécessaire et d'une nécessité profonde car, il ne s'agit plus de la nécessité externe dont l'homme est absent comme cela se voit en régime capitaliste, mais d'une nécessité interne dans laquelle l'homme fait partie des données du

problème tout en étant le sujet appelé à le résoudre. C'est pourquoi, toutes les conséquences sociales d'une telle transformation sans aucun précédent, ne peuvent pas être cernées aujourd'hui dans leurs contours, avec suffisamment de précision.

Dans la phase actuelle de consolidation de ce Pouvoir révolutionnaire, l'attention et l'énergie du Parti-Etat guinéen restent polarisées par le fonctionnement des Services locaux créés au sein de chaque P.R.L. pour une meilleure conduite des activités de développement harmonieux et équilibré du village, cette nouvelle collectivité productive dans laquelle est assuré le mieux-être des paysans.

Les élus des PRL ou des communes populaires ont donc des tâches importantes à réaliser dans le domaine administratif, économique, culturel, social sans oublier celui de la défense de la Révolution.

Les nouvelles institutions économiques permettent désormais la liaison entre la production et la consommation, en même temps qu'elles éliminent tout intermédiaire parasite exploitateur ou tricheur.

Elles permettent aussi l'atténuation, puis la suppression des différences sociales, et des différences entre citadins et ruraux.

Grâce aux comptes-rendus hebdomadaires faits en Assemblée générale, par les cadres de chaque PRL, aux militants du village et aux sessions semestrielles du Conseil régional de la Révolution et de la Conférence économique régionale, réunissant la presque totalité des cadres des différents PRL d'une même région, des informations périodiques permettent à tout le Peuple de suivre le rythme d'exécution des tâches, de connaître les résultats positifs de certaines initiatives créatrices en même temps que les causes déterminantes de certains échecs enregistrés ici ou là, ce qui crée et entretient une émulation révolutionnaire au sein du Peuple et autour des objectifs du développement économique, social et culturel de la Nation.

La pratique de la responsabilité collective s'affirme ainsi de plus en plus. La convergence des activités, si diverses soient-elles, aboutit à l'élevation de la conscience de chaque organisme de la Révolution face aux objectifs de celle-ci ; l'unité, réalisée dans le travail entre les militants d'un même village, d'un même arrondissement, d'une même région et de l'ensemble de la Nation, permet à chaque individu de transcender les barrières arbitraires, le clivage ethnique ou racial, et de se sentir, soi-même et intensément, une partie responsable d'un tout responsable.

Incontestablement, l'unité populaire, réalisée dans le domaine politique, dans le domaine idéologique et dans le domaine économique, constitue le fondement le plus solide à l'unité nationale, à la solidarité nationale et le facteur le plus décisif pour un développement dynamique du patrimoine national.

Le Peuple guinéen, en s'engageant résolument dans la voie d'une civilisation de masse et de l'édification d'une société nationale, toute émancipée, se met dans les conditions de pouvoir accroître, sans cesse, son taux d'utilité sur le front plus large des combats des Peuples d'Afrique et du monde, tous épris de justice, de liberté, de dignité, et tous engagés contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, en assurant son développement, en arrivant à se suffire, mieux, à se dépasser sur tous les fronts de la production. Le Peuple révolutionnaire de Guinée fera encore et de façon plus éclatante, la démonstration de la justesse de sa ligne politique, celle de ses options, toutes débouchant sur sa totale réhabilitation dans l'histoire.

Le Pouvoir Révolutionnaire Local, pour permettre au régime guinéen de réaliser ses nobles aspirations, ses grands objectifs, doit dès maintenant s'atteler à l'accomplissement scrupuleux de l'ensemble des tâches à lui prescrites par le Parti-Etat.

La commune populaire ou P.R.L. c'est d'abord sa Brigade de production de biens matériels car c'est le résultat final des activités de la Brigade, qui, chaque année, permettra à chaque PRL, d'élargir et de consolider son infrastructure matérielle, de parfaire sa vie sociale et d'impulser encore davantage son institution culturelle et sanitaire. La Brigade de production est donc le reflet de la prise de conscience collective, la traduction du travail collectif dont sera capable chaque commune populaire.

C'est pourquoi le fonctionnement de la Brigade de production doit retenir toute notre attention.

L'essentiel étant la définition d'une ligne juste de développement et le choix des principes directeurs et des méthodes d'action qui ont pour mission de la traduire dans la vie concrète, le fonctionnement correct des BMP et des BAP demeure la tâche fondamentale que chaque PRL doit réaliser pour pouvoir assumer sa mission au regard du devenir heureux du Peuple.

Le mot d'ordre « **Révolution**  $\equiv$  **Production** » concerne singulièrement chaque PRL, car les normes de production étant judicieusement fixées en fonction des capacités des forces productives utilisées au niveau de la Brigade, il reste aux militants de s'organiser conformément aux principes du Parti pour remplir effectivement toute la période d'activités agricoles avec des efforts intenses et efficaces.

Conquérir le Pouvoir ne suffit pas, il faut l'organiser et l'exercer positivement. Dans le présent, l'exercice du Pouvoir s'opère à travers la Brigade de production.

Nous rappelons que la finalité de l'action révolutionnaire, dans le temps et dans l'espace, est d'assurer, de façon ininterrompue et transcroissante, le parfait équilibre de la société, par l'épanouissement intégral et total de l'ensemble des facultés socio-humaines des hommes et des femmes la composant, afin que, individuellement et collectivement, les êtres humains concernés vivent et progressent dans la paix, dans le bonheur, dans la fraternité et la solidarité.

Or, le bonheur de l'individu, l'équilibre de la collectivité sont des conquêtes dont le degré de rayonnement est en rapport direct avec les capacités intellectuelles, morales, techniques, technologiques et organisationnelles des hommes.

Le but essentiel étant la promotion socio-humaine, l'épanouissement intellectuel et moral de l'homme, unité biologique du village, de l'Arrondissement, de la Région, de la Nation et de l'Humanité constituant respectivement des unités sociales aux diverses dimensions, le moyen le plus sûr, pour la réaliser pleinement, demeure encore l'homme et le Peuple.

**L'homme et le Peuple sont et demeureront toujours, et tout à la fois, l'objet et le sujet de toute véritable entreprise révolutionnaire.**

Ainsi, la Révolution tire sa puissance de l'adéquation des deux termes constants de l'évolution historique de la société : la finalité sociale et les moyens utilisés par les hommes ; en d'autres termes, il s'agit et il s'agira toujours, pour l'homme comme pour le Peuple :

— **de sauvegarder la vie en l'organisant,**

— **puis de la développer, en la qualifiant**, deux actions qui s'imbriquent dans la pensée active de l'homme et du Peuple.

En effet, la vie a ses exigences fondamentales et permanentes. L'homme, pour être, doit se nourrir, se vêtir, se loger, s'instruire, se soigner.





*La nature du pouvoir est le reflet authentique de la nature de classe des intérêts des classes sociales qui l'ont conquis et qui l'exercent.*

L'homme, pour devenir, doit également s'éduquer, acquérir des capacités de conception, de décision, de réalisation et de contrôle de l'attitude ou du comportement qu'il se doit d'observer dans le cours de son existence, en rapport avec la société, la nature et l'histoire.

Il y a donc des besoins permanents dont la satisfaction requiert une participation active et consciente de l'homme et du Peuple au déroulement de l'existence dans l'espace et dans le temps.

La sauvegarde de la vie, supposant l'accomplissement des tâches pratiques nécessitées par la préservation de la vie, met l'intelligence, la volonté et la compréhension de l'homme à l'épreuve. Car il s'agit, dans ses rapports qu'il faut rendre conscients avec la société et la nature, de s'imposer une règle de conduite, en vue d'assurer la satisfaction des conditions fondamentales propres à la préservation de la vie.

A un degré plus élevé, l'homme ne se contente plus de vivre au jour le jour, car l'exigence ne sera plus seulement

de dominer la nature, l'espace et le temps présent, mais aussi et surtout de dominer, par anticipation, la nature, l'espace et le temps à venir en les remplissant de moyens appropriés et efficaces.

**S'il faut vivre, il vaut mieux vivre correctement.** Car, pour l'homme et pour le Peuple, vivre ce n'est pas seulement satisfaire aux exigences du biologique, ce n'est pas seulement satisfaire aux exigences du corps ; c'est infiniment plus complexe. L'homme et le Peuple, à la différence de la bête, ont des besoins matériels et immatériels quantitativement et qualitativement en série infinie et toujours à appréhender et à satisfaire. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de borne aux besoins réellement ressentis par le Peuple et l'homme en évolution constante. Il y a aussi une transcendance dans les exigences ; et le Peuple est seul responsable, souverainement responsable, de la satisfaction optimum de ces exigences qui ne sont pas hors du Peuple, mais consciemment créées par lui. Il doit sans cesse créer les moyens requis par cette satisfaction, ce qui motive la planification des activités diverses et ininterrompues de l'homme et du Peuple, en vue d'accroître continuellement les biens matériels et immatériels nécessaires au bien-être et débouchant sur le mieux-être ambitionné légitimement par l'homme et par le Peuple.

La source de la capacité de l'homme ou des diverses capacités de la société, demeure le travail sans lequel l'homme serait resté au stade de l'animalité, confondu dans son mode d'existence avec la bête qui végète, alors que lui, doit vivre, vaincre la nature et améliorer constamment les conditions de son existence par la maîtrise du savoir-faire technique et technologique.

Par le travail, l'homme produit tous les biens matériels et immatériels nécessaires à la sauvegarde et au développement des moyens et des conditions d'une existence consciente et décente.

**Or, le travail a ses propres lois, ses propres exigences et ses conditions d'accomplissement.**

Le travail exige la bonne santé physique, intellectuelle, sociale et morale. Il requiert de l'homme le savoir-faire et le faire-savoir, c'est-à-dire, des connaissances théoriques et pratiques, des capacités techniques et technologiques, toutes acquisitions ou toutes conditions en rapport direct avec la quantité et la qualité de la production, et avec le niveau de la production, et avec le niveau de la productivité.

Pour se réaliser, se perfectionner sans cesse, l'homme et le Peuple sont soumis à la contrainte du travail, sans laquelle ils ne peuvent ni produire les biens matériels et immatériels à consommer, ni se perfectionner dans la maîtrise de l'espace et du temps dans lesquels se déroule, forcément, leur existence.

Ainsi, dans toutes circonstances liées à l'espace et au temps, les hommes sont contraints de se servir de leur intelligence et de leurs capacités techniques et technologiques, sociales et morales, en vue de satisfaire leurs besoins vitaux et de se soustraire aux influences directes et indirectes que la nature physique exerce sur leur vie.

**Le travail, c'est donc la lutte, une lutte permanente, ayant des motivations internes et externes, obéissant à des contraintes internes et externes et visant des conséquences heureuses internes et externes.**

Au degré de domination de la nature et de l'histoire, au niveau de perfectionnement acquis par les rapports intra-sociaux régissant le fonctionnement de la collectivité et déterminant la place et le rôle de l'homme, au sein du Peuple, la place et le rôle du Peuple au sein de la Nation, se mesure le niveau d'évolution d'une société, le niveau de qualification de sa civilisation. Du reste, sans les activités productives, il n'y a pas de rapports intra-sociaux.

Dans le Tome xx des œuvres du Parti Démocratique de Guinée, nous avons dit : « qu'il n'y a pas de vie sociale sans production ; et la production est l'acte en vue duquel les hommes conjuguent leurs efforts, donc tissent des rapports constituant l'ossature économique de la société. Cette ossature peut être représentée par un arbre dont les branches sont les autres rapports sociaux entre les hommes.

Le mécanisme de la production et l'agencement des efforts dans ce mécanisme, déclenchant le progrès des forces productives, entrent par la suite en contradiction avec les rapports de production.

Il y a lutte tant dans le cas des rapports de production participant au progrès des forces productives que dans le cas où celles-ci sont entravées par ces rapports. Dans le premier cas, il y a lutte pour l'augmentation des expériences, des techniques de production, des méthodes de maîtrise de la nature ; et dans le deuxième cas lutte comme solution objective pour la liquidation des rapports de production

devenus caducs, ainsi que de la forme d'appropriation de tous les autres rapports sociaux. **Cette solution objective est toujours une explication violente.** Elle n'est jamais une concertation calme entre ceux au détriment desquels s'effectue l'appropriation des fruits de la production et ceux qui ont intérêt à maintenir des rapports de production devenus caducs.

**L'histoire de l'homme est celle du processus de la production.** Caractériser les âges de l'humanité, au cours de l'ère dite « pré-historique » en « âge de la pierre taillée », « âge de la pierre polie », « âge du bronze », « âge du fer... » etc..., privilégiant ainsi, dans le processus de la production de la vie, les rapports de l'homme avec la nature, est, à notre avis, arbitraire, dans la mesure où l'on ne s'en tient qu'aux rapports de l'homme avec la nature. En fait les hommes ont, à tout moment, tissé des rapports sociaux qui, avec les rapports **homme-nature**, ont été en corrélation dynamique et organique pour servir de **trame** à l'histoire de l'humanité, sans pour autant affirmer que de tout temps, les rapports sociaux ont connu l'antagonisme de classe.

L'histoire de l'homme englobe en réalité sa préhistoire, et commence avec les premiers actes d'un être au psychisme primaire évoluant vers le moral sous l'influence de la structure sociale correspondant aux rapports de production de tout ce qui est nécessaire à la vie de cet être-là, quelle que soit la matière première prédominante de l'outillage de production. **L'histoire de cet être-là est celle du processus de la production de sa vie.** La production est ainsi le résultat d'une lutte, expression de l'acte permanent de l'homme dans l'histoire : d'abord lutte réduite au combat contre les éléments puis lutte embrassant à la fois la maîtrise des éléments et la recherche violente de la solution la plus juste d'appropriation et de répartition des fruits de la production. C'est pour mieux saisir le caractère à la fois continu et discontinu de ce processus que l'histoire est divisée en phases de communautés **primitive, esclavagiste, féodale, bourgeoise, socialiste, communiste.** Les choses ne sont pas si simples ; **premièrement** parce que certaines phases peuvent être plus ou moins sautées ; **deuxièmement** parce qu'une phase comporte, comme éléments dominés, les résidus de la phase antérieure ; **troisièmement** parce que dans une même phase, peuvent exister deux modes de production avec des rapports donnés de prédominance ; **quatrièmement** parce que le pro-

grès est infini, les discontinuités, les ruptures étant naturelles au cours de son déroulement dans le temps.

Et la Révolution ne saurait faire exception, dès lors qu'elle est précisément le bouleversement conscient de ces rapports, en vue de l'avènement d'un nouveau mode libérant, toujours davantage, les forces productives et extirpant, des rapports entre les hommes, les racines de l'oppression. **La production, telle que nous venons de la cerner, constitue ainsi la dynamique de la Révolution.**

Et c'est pourquoi il faut insister sur le fait que tout doit être produit, c'est-à-dire que tout doit être conquis et mérité à travers des efforts conscients. Le Peuple, tout comme l'homme, produit, à travers les moyens qu'exige la vie, la vie intellectuelle, la vie économique, la vie sociale et morale, toujours en rapport avec ses capacités de domination de la nature et d'organisation collective. Et, dans ces productions diverses et toutes nécessaires à la vie du Peuple, l'économie demeure la base fondamentale, l'objet déterminant de toutes les activités créatrices du Peuple.

Or l'économie, pour se réaliser, exige l'instruction, la conscience, le savoir-faire, l'organisation. Elle embrasse donc toutes les facultés actives de l'être humain et elle met à la disposition de celui-ci tous les moyens matériels devant protéger et perfectionner, sans cesse, ses conditions d'existence, sa liberté, son bien-être matériel et immatériel.

Quelle que soit la nature de la société concernée, quel que soit le temps, quel que soit le lieu, la base de la vie de cette société, **la base de toute vie immatérielle comme matérielle, est la base économique.** C'est là une vérité fondamentale qui ne doit échapper à aucun cadre. Pour poursuivre la Révolution, le Peuple doit nécessairement bâtir les bases matérielles de la Révolution que constitue l'économie. Sans elle, il n'y a pas de Révolution. C'est-à-dire que **l'idéologie de la Révolution doit commencer par faire assimiler à tous les cadres, à tous les militants, l'absolue nécessité du développement économique à la mesure des exigences de la Révolution.**

Ainsi, le domaine économique, dans chaque pays, mérite d'être organisé sur des bases rationnelles et régi par des lois et des principes favorisant la création et le développement de l'échange continu des biens de toute nature entre les hommes et entre les Peuples. Car, le propre du dévelop-

pement économique est la répartition judicieuse des tâches au sein d'une Nation, entre les secteurs ou les couches sociales et au sein d'un secteur, entre les hommes, c'est-à-dire les travailleurs.

Les différents secteurs doivent bénéficier de rapports harmonieux en vue de conférer un équilibre à l'économie de la société, lequel est indispensable à l'équilibre de la Nation dans l'établissement d'une harmonie entre les besoins et les moyens produits.

La Révolution guinéenne, à travers ses thèses économiques, a déjà indiqué que **la base fondamentale de son action créatrice est et demeure l'agriculture**, qui doit par son développement, créer et développer l'industrie et tous les autres secteurs concourant à la multiplication et aux échanges des biens de consommation nécessaires au bien-être du Peuple.

**Pourquoi la préférence est-elle accordée à la production des ressources naturelles ?** Pourquoi l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, devront-ils bénéficier de la priorité dans l'action de développement économique de notre pays ?

C'est que, incontestablement, le centre d'intérêt essentiel de toutes les activités productives de notre société demeure la satisfaction des besoins du Peuple par le Peuple.

Nous pouvons donc nous poser ces autres questions, à savoir : est-ce que l'industrie est à la dimension de tout le Peuple ? Et-ce que le commerce, les activités bancaires, les transports sont à la dimension de tout le Peuple ? En d'autres termes, est-ce que tous les hommes, toutes les femmes, tous les jeunes de Guinée sont à même d'exercer, avec compétence, les activités industrielles, commerciales, bancaires ou de transport ? Nous répondons : **NON !**

Mais, par contre, si nous posons cette autre question : est-ce que l'agriculture, l'élevage et la pêche peuvent être pratiqués par tous les Guinéens ? Nous répondons : **OUI !**

En effet, les conditions propres à ces activités sont fort heureusement réunies en Guinée.

Partout, notre terre fertile n'attend que d'être valorisée par le travail humain. De nombreux cours d'eau, des lacs et un bassin maritime riche en ressources halieutiques,

n'attendent que le travail humain pour fournir à la société guinéenne le poisson nécessaire à son alimentation en protéines.

Partout, des zones de pâturage et un climat physique propices à la pratique de l'élevage permettent amplement, grâce au travail humain, de fournir à notre société la viande de boucherie en complément du poisson pour l'alimentation abondante et correcte de notre Peuple.

Les ressources naturelles du pays peuvent et doivent donc être développées à la dimension des besoins sans cesse croissants du Peuple.

Mais, puisqu'elles constituent, dans la phase actuelle, le point d'appui fondamental du développement économique du pays, leur production, en quantité et en qualité, doit pouvoir satisfaire, non seulement les besoins propres de la Nation pour assurer le bien-être du Peuple, mais aussi permettre au Peuple, grâce à l'exportation de l'excédent de la production nationale, de disposer de ressources extérieures pouvant lui permettre de s'équiper en moyens modernes de production et accroître ainsi le volume de sa consommation en certaines marchandises et certains articles qu'il devra nécessairement importer.

Une population de 5 millions et demi de Guinéens représente, dans la conception révolutionnaire, un effectif de travailleurs qui, agissant dans le domaine agro-pastoral, pourrait mettre à la disposition de la Nation une quantité de produits agricoles et animaux pouvant lui permettre d'accélérer le rythme de son développement économique et social.

Le Peuple, ne pouvant résoudre ses problèmes et satisfaire ses besoins que par le travail et dans le travail, doit donc être dynamiquement organisé dans le domaine de la production agro-pastorale, les moyens et les conditions de cette production étant naturellement à sa portée.

Cette exigence a été la dominante des délibérations du x<sup>e</sup> Congrès national du Parti Démocratique de Guinée, exigence qui permet aussi l'exécution du Plan quinquennal en cours.

Les objectifs qui sont contenus dans ce Plan doivent être réalisés, pleinement réalisés, car la Révolution ne se fixe jamais un objectif qui ne soit en rapport parfait avec les capacités créatrices du Peuple concerné.

- D'ailleurs, les Pouvoirs Révolutionnaires Locaux n'ont

ils pas eu, eux-mêmes, à élaborer, à partir de leurs besoins et de leurs moyens d'action propres, le Plan quinquennal dans sa plus large fraction ?

Les programmes établis par les Pouvoirs Révolutionnaires Locaux et leurs objectifs de production des denrées et des produits industriels, fixés en fonction de leurs possibilités naturelles et de leurs capacités de travail, donnent une idée du rythme d'accélération ambitionné par les masses paysannes et, en tout cas, suffiraient largement à combler tous les besoins de consommation alimentaire du Peuple guinéen.

Lorsqu'on sait que jusqu'à maintenant, l'Etat a été amené à combler le déficit de production agricole par des importations allant de 60 000 à 80 000 tonnes de denrées alimentaires correspondant aux besoins annuels de quelques 500 000 à 600 000 consommateurs, l'on comprend aisément l'importance que revêt le nouveau programme de production visant à permettre, à la Nation, de se satisfaire elle-même sans plus jamais décaisser des devises étrangères pour l'importation d'aliments que notre Peuple produirait lui-même, en quantités suffisantes.

En effet, chaque année, le coût d'importation des produits alimentaires se chiffrait entre 600 millions et 1 milliard de sylvil, ce qui représente la valeur d'acquisition de quelques 4 000 tracteurs avec leurs accessoires et la quantité de carburants et lubrifiants nécessaires à leur fonctionnement correct.

Quatre mille tracteurs agricoles, servant chacun à la mise en valeur d'un champ de 125 ha de riz, nous permettraient de produire plus de 300 000 tonnes de riz net, tonnage pouvant assurer les besoins alimentaires de 2 500 000 consommateurs.

Nous comprenons ainsi que pour nourrir quelques 700 000 personnes, nous importons les denrées alimentaires dont la valeur correspondrait à un équipement agricole dont l'utilisation rationnelle, avec la couverture de toutes les dépenses fonctionnelles, pourrait nous permettre de disposer d'une quantité de riz quatre à cinq fois supérieure, couvrant les besoins de quelques 2 500 000 consommateurs.

Il est bien entendu que la différence de grandeur entre le coût de l'importation du riz pour les 700 000 consommateurs et la production du riz local pour satisfaire 2 500 000 consommateurs, représente le taux de valorisation résultant de l'utilisation de cette force de travail.

~~De toutes les manières, par comparaison, nous percevons aisément la justesse de la décision du Parti de promouvoir, à une échelle plus vaste, des activités productives intenses dans le secteur rural. Et nous devons ajouter que les ressources de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la pisciculture sont des ressources renouvelables ; c'est-à-dire que ce sont des ressources naturelles qui se régénèrent. Même notre science, notre habileté à les cultiver, à les exploiter active leur renouvellement. Ce n'est pas pour rien que toutes les études économiques faites dans les pays impérialistes les plus développés sur le plan de la science et de la technique, concluent que le 21 siècle sera dominé par le Peuple qui aura la puissance de dégager le plus grand surplus dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la pisciculture. Or, dans ce secteur, nous sommes, au départ, favorisés par la nature. Il reste le travail que nous fournirons.~~

Nous venons de voir que la reconversion de la valeur du riz importé, annuellement, en moyens de production et l'utilisation de l'équipement technique moderne ainsi acquis, nous permettraient d'assurer l'alimentation correcte de 2 500 000 personnes. Cela veut dire qu'en nous efforçant d'éviter l'importation des denrées alimentaires pendant 3 à 5 ans, nous pourrions disposer d'un équipement moderne susceptible d'accroître considérablement le volume de la production agricole nationale, voire d'exporter une quantité, chaque année plus accrue, de produits agricoles dont la valeur en devises servirait utilement à la couverture d'autres besoins nationaux, telle que l'impulsion des secteurs de l'industrie, des transports, de l'éducation, de l'habitat, etc...

Lorsque l'organisation du secteur agro-pastoral permettra l'utilisation effective et rationnelle de toutes les forces de travail que recèle notre Peuple, lorsque, par une éducation scientifique, technique et technologique correctement dispensée aux forces humaines de production, nous pourrions maîtriser l'eau, produire et bien utiliser les engrais nécessaires à la bonification de nos terres, sélectionner nos semences pour en accroître la productivité, assurer plus convenablement les labours, l'entretien des cultures et la récolte; lorsque la collectivisation d'abord de la terre, ensuite des moyens mécaniques de production, auront con-

nu un progrès appréciable en Guinée, nul doute que le potentiel économique en résultant, ferait de notre pays un pays moderne pratiquant l'auto-suffisance, un Etat libéré de toute dette extérieure, grâce à l'accumulation importante résultant, périodiquement, de ses propres efforts de production. C'est donc là, et là seulement, que réside la dynamique du progrès social et démocratique, la voie conduisant à la promotion réelle du Peuple par la promotion réelle de chaque homme devenu utile à la collectivité par l'apport effectif qu'il fait à son économie, chaque année.

Nous savons que le domaine agro-pastoral est celui qui utilise, indistinctement, les femmes, les hommes, les jeunes et les vieux. Car, à tout âge, de 15 à 65 ans, tout citoyen, toute citoyenne peut contribuer d'une manière ou d'une autre, au développement agro-pastoral du pays.

Or, si le secteur agro-pastoral est à la dimension du Peuple tout entier, nous soulignons une fois de plus qu'il n'en est pas de même pour les autres secteurs exigeant très souvent une infrastructure d'accueil et des moyens de base qui ne peuvent être réunis sans un endettement extérieur, et le plus souvent auprès des puissances dont la préoccupation en matière de coopération, ne vise nullement à aider les pays démunis à se développer correctement et rapidement, à pratiquer une politique nationale indépendante, en un mot à se développer dans l'intérêt exclusif ou prioritaire de leurs Peuples.

Les grands complexes industriels dont la création est décidée ou projetée et sur lesquels notre Peuple compte avec un légitime espoir, et qui deviennent de sérieux points d'appui à sa promotion économique, seront certes utiles, très utiles même à cette fin, à condition que les masses populaires organisées dans les P.R.L., parallèlement à l'action industrielle envisagée, aient à produire suffisamment de denrées alimentaires, de matières premières industrielles résultant de la valorisation des ressources naturelles dont dispose le pays et dont la consommation locale, directe, mettrait fin à toute importation de denrées alimentaires. Ces grands complexes procureront des ressources extérieures pouvant permettre alors à la Nation de se libérer du montant

des emprunts très importants qu'elle est obligée de contracter pour se doter d'un équipement approprié au développement de ses activités dans les autres secteurs : industrie, transports, pêche, habitat, commerce, etc...

**Nous devons produire pour nous suffire... Nous devons produire pour améliorer nos conditions d'existence. Nous devons produire pour nous dépasser, afin d'accroître nos possibilités d'accumulation,** source normale de nouveaux investissements dont l'effet accroîtra, encore d'avantage, le volume de la production.

Pour faire la Révolution à laquelle il a adhéré avec conviction, le Peuple doit s'organiser effectivement, dynamiquement dans le domaine de la production de tous les biens matériels et immatériels nécessaires à son existence. Il doit, en tout premier lieu, valoriser les potentialités économiques dont il dispose et, à partir de ces résultats, acquérir de nouveaux moyens qu'il aura encore à utiliser en vue d'obtenir des résultats plus grands.

Ainsi, de façon transcroissante, les moyens actuels sont utilisés pour réaliser des objectifs fixés, lesquels, traduits en réalités concrètes, devront, à leur tour, se transformer en moyens nouveaux en vue de nouveaux objectifs de dimension plus grande, et ce, de façon continue.

C'est la dialectique de la liaison entre moyen et fin, de la mutation progressive d'une fin réalisée, en moyens nouveaux pour de nouvelles fins à réaliser.

**Nous devons donc souligner l'importance cardinale que revêt la parfaite et complète réalisation, par chaque P.R.L., des normes de production fixées par son congrès et ratifiées par le Xè Congrès national du Parti-Etat.**

En effet, chaque P.R.L., devenant une unité économique, dispose obligatoirement, aujourd'hui, d'une Brigade mécanisée de production (B.M.P.) ou d'une Brigade attelée de production (B.A.P.)

L'on sait déjà que pour chaque B.M.P., le minimum de superficie à mettre en valeur est de 120 ha de terre, pour cultiver 90 ha en riz, 20 ha en manioc et 10 ha en arachide ; alors que le minimum de superficie à mettre en valeur par chaque B.A.P. est fixé à 90 ha, pour 60 ha en riz, 20 ha en manioc et 10 ha en arachide.

**La Brigade de production rurale est une institution économique dont l'importance reflète le rôle décisif que**

**joue, au niveau de chaque collectivité villageoise, le P.R.L. en tant qu'expression de la réalité de la souveraineté reconquise, organisée et exercée directement par et pour le Peuple et ce, dans tous les domaines de son existence.**

Si, dans certains pays progressistes, des démarches de socialisation progressive ont été empruntées, tels que l'organisation, le fonctionnement et la multiplication des unités coopératives, la Révolution guinéenne, quant à elle, à travers le P.R.L. devenu désormais la base organique du Parti-Etat et aussi son unité politique, son unité économique, son unité socio-culturelle, a engagé d'emblée tout le Peuple dans l'entreprise révolutionnaire de mutations globales, immédiates et totales, dans son mode de production et dans ses rapports de production, le faisant ainsi passer du stade d'un Peuple objet de son état, à celui d'un Peuple pleinement responsable, un Peuple sujet exclusif de son développement général, multi-dimensionnel et transcroissant.

C'est un saut qualitatif qui embrasse toutes les réalités dynamiques de la société guinéenne rendue maîtresse de son destin grâce à l'appropriation, par elle, de tous les moyens naturels, matériels et socio-culturels pouvant et devant contribuer à la constante qualification du Peuple lui-même et à celle de ses conditions d'existence.

La Brigade, à savoir la concentration et la collectivisation des moyens de production et de la production elle-même, établit désormais une correspondance harmonieuse entre le caractère social de la production et le caractère social de la propriété collective de l'ensemble des moyens fondamentaux de la production, c'est-à-dire, la terre, les engins agricoles, l'école de formation professionnelle, les institutions sanitaires de protection de la santé physique, etc...

**La Brigade traduit ainsi, de façon correcte, le passage du Peuple guinéen de la civilisation d'élite fondée sur l'exploitation de l'homme par l'homme, à la civilisation de masse faisant du Peuple le propriétaire exclusif et de lui-même, et de l'ensemble des biens matériels et immatériels constituant son patrimoine national.**

Jusqu'à l'institution de la Brigade de production collective au niveau de chaque village, la structure et la propriété des unités agricoles et pastorales étaient familiales. Autant il y avait de familles dans un village, autant, en

principe, il y avait de champs, et chaque famille, pratiquant strictement l'économie de subsistance, mettait en valeur seulement quelques 2 à 3 ha de terre, très souvent aux environs immédiats du village. Un village peuplé par exemple de 1 500 habitants, utilisait à peine 500 à 800 personnes adultes dans les activités de production rurale. Ce qui correspondait, en estimant en moyenne la composition organique d'une famille à 10 personnes, à moins de 300 ha comme superficie globale pour les différents champs appartenant au village.

Or, dans une première phase, le Parti-Etat, tout en maintenant l'ancienne structure permettant à chaque famille d'avoir son champ propre, vient de doter le P.R.L. d'engins modernes de production et de prescrire, à sa Brigade de production, la mise en valeur, comme nous l'avons précisé plus haut, d'au moins 90 ha pour la BAP et 120 ha pour la BMP.

En considérant qu'une BMP peut obtenir 40 à 50 tonnes de riz net, 100 tonnes de manioc et 7 tonnes d'arachide, et qu'une BAP peut aussi obtenir 25 à 35 tonnes de riz, 100 tonnes de manioc, et de 7 tonnes d'arachide, la valeur de la production d'une Brigade arriverait facilement à couvrir la totalité des investissements ayant servi à l'acquisition de ses moyens de base et à la couverture de l'ensemble des charges financières inhérentes à la rémunération des travailleurs et à l'achat des semences, des pièces de rechange, pneumatiques, lubrifiants, ingrédients, etc...

Le produit net correspondra à une plus-value qui peut servir à la consolidation et à l'élargissement constant des moyens de base et permettre à la Brigade de s'auto-financer, en vue de pouvoir assurer progressivement son extension dont la seule limite correspondra à celle des capacités humaines et des potentialités économiques du P.R.L.

Ce processus, dynamique et rationnel par lui-même, aboutit finalement à l'absorption de l'ancien par le nouveau, donc à la qualification générale du mode de production et des rapports de production introduits dans la vie paysanne par l'institution de la production collective, basée elle-même, sur la propriété collective de la terre et des moyens de production, ainsi que de la production elle-même. Au lieu de ne disposer que de quelques 300 ha de superficie cultivée, le P.R.L. atteindra facilement pour les 1 500 habitants, 600 à 800, voire 1 000 hectares. En effet, ce P.R.L. de 1 500 habitants dont environ 750

pouvant s'adonner pleinement aux activités agricoles et qui aujourd'hui, dispose d'une B.M.P. pour son secteur d'économie collective, peut, pour l'année 1976-1977, adjoindre à sa B.M.P. une B.A.P. ; et, au lieu de 120 hectares pour le secteur collectif, c'est 120 plus 90 ha, soit 210 ha qu'il mettrait en valeur. Il peut bien le faire, même en supposant qu'il ne dispose pas de bêtes de trait ; il peut le faire comme l'a prouvé le P.R.L. de TOLI SOKA, à Gueckédou, du reste dirigé par un maire femme, en mettant collectivement en valeur, uniquement à la daba, plus de 130 hectares. Notre P.R.L. peut répartir ses 750 militants valides en 15 équipes de 50 membres chacune et fixer une intervention d'une journée pleine pour chaque équipe et une fois par quinzaine. Cela signifie que chaque jour, régulièrement, 50 brigadiers travailleront sur le champ du secteur collectif. Si, dans l'année nous estimons, en minorant à 2,5 hectares, la superficie qu'un paysan peut mettre en valeur à la daba, nos 750 militants pourront ainsi mettre en valeur collectivement, 125 hectares à la daba.

Le Parti n'exige donc pas un effort surhumain des P.R.L. en leur demandant de compléter, pour l'année prochaine, leur BMP par une BAP, même si la culture attelée n'est pas encore pratiquée dans la Région. Quel est en effet le militant du P.D.G. qui refuserait de donner une journée de travail par quinzaine dans un P.R.L. et pour une production qui lui revient, puisque revenant à toute la collectivité à laquelle il appartient ?

La rationalisation du travail, grâce à une répartition judicieuse des travailleurs dans les différentes phases du processus agricole, aboutira à une spécialisation progressive des paysans, lesquels, bénéficiant, par ailleurs, de l'amélioration progressive des conditions de travail, grâce à des moyens toujours plus modernes de production et à une éducation agronomique permanente, verront s'élever sans cesse le taux de leur productivité, la quantité et la qualité de leur production.

En effet, la science agronomique introduite dans les méthodes culturales, deviendra un facteur de promotion

rapide en milieu rural, grâce à la maîtrise, par les paysans, d'une technique et d'une technologie modernisées, leur conférant un pouvoir de domination plus poussé sur la nature.

Le fonctionnement et le développement des brigades de production agro-pastorale permettront, à coup sûr, la substitution progressive, dans le domaine de l'agriculture, de la culture intensive à la culture extensive, grâce aux aménagements hydro-agricoles et à l'intervention des engrais appropriés aux conditions pédologiques de nos terres, tout comme dans le domaine de l'élevage, la reproduction du cheptel et l'augmentation quantitative et qualitative de la production de viande, de lait pourraient être obtenues, grâce aux procédés d'insémination artificielle.

Nous avons déjà signalé, dans le précédent chapitre relatif à l'éducation, la formation professionnelle des générations montantes, grâce à la parfaite liaison de l'école à la vie et à la parfaite insertion de l'école dans la vie, que les travailleurs qualifiés, propres à la promotion rurale, seront mis à la disposition, chaque année, en nombre croissant, des Pouvoirs Révolutionnaires Locaux pour servir comme travailleurs et techniciens au niveau des Brigades.

Dans quelques années, il ne sera plus question d'une tonne de riz à l'hectare, d'une demi-tonne d'arachide à l'hectare ou d'une tonne de maïs à l'hectare, mais plutôt de normes de production trois fois, quatre fois et même cinq fois supérieures.

Il en sera de même dans le domaine de l'élevage où une vive implusion résultera de l'amélioration progressive des diverses conditions d'entretien, d'alimentation, de protection, de santé et de croisement dont bénéficieront les animaux domestiques.

Nous avons souvent signalé le paradoxe qui marque présentement la différence de niveaux de capacité de production, d'une part, des Peuples américains et européens et, d'autre part, des Peuples africains.

En Amérique, 8 à 10% de la population active obtiennent un volume de production agricole dépassant considé-

ablement les besoins nationaux, alors qu'en Afrique, 70 à 90% de la population, pratiquant l'agriculture, n'arrivent pas à couvrir les besoins de nos Peuples.

Ces faits cessent d'être un paradoxe lorsque nous les expliquons à partir de la différence des conditions dans lesquelles se pratiquent l'agriculture américaine et l'agriculture africaine.

La première, qui repose sur l'exploitation et l'appropriation privée des moyens de production, utilise néanmoins des forces de production hautement qualifiées : capacités technique et technologique, capacités organisationnelles et intervention de la connaissance scientifique ; alors que la deuxième, l'agriculture africaine, se pratique dans un cadre inorganisé, non dynamisé et avec des moyens et des méthodes archaïques.

En effet, pour toutes les céréales, le temps du travail de labour, de semailles, de moissons, de batage et d'ensilage est considérablement réduit dans les pays européens et américains par rapport aux mêmes pratiques dans les pays africains.

Dans le domaine de l'élevage, le taux de croissance en Afrique varie de 20 à 30 %, alors qu'en rationalisant la pratique de l'élevage, ce taux peut varier de 40 à 50 % et même atteindre, grâce à l'insémination, 60 à 70 %.

Nous voyons bien, dès lors, la grande différence qui existe dans les capacités de reproduction animale, selon qu'on abandonne les animaux à la nature ou que l'on rationalise l'élevage et qualifie, par l'insémination artificielle les conditions de reproduction animale.

Il faut ajouter que c'est grâce aux connaissances agromomique et zootechnique que le Peuple arrivera à éliminer les aléas de la nature par la maîtrise de l'eau, et à réduire considérablement le taux de mortalité animale.

Grâce aux Brigades de production qui constituent désormais les structures d'accueil pour l'utilisation de tous



les techniciens des divers secteurs de l'économie rurale, à la correcte application des décisions du Parti-Etat relatives à la recherche appliquée et à la recherche fondamentale, le Peuple obtiendra, grâce à son génie créateur, des résultats positifs, comme sanction de ses efforts de production et de qualification, c'est-à-dire dans ses activités de développement harmonieux et équilibré.

Et ainsi, sera définitivement affermi le Point d'appui essentiel de la Révolution populaire, la base économique, fruit de la conquête, de la conservation et de l'amplification du pouvoir et de tous les pouvoirs par le Peuple et pour le Peuple, mais aussi instrument et arme de nouvelles conquêtes dans le domaine multi-dimensionnel et infini du pouvoir populaire.

L'essentiel est de savoir, d'une façon conséquente, que le Pouvoir populaire, c'est l'édification, par le Peuple, du Pouvoir économique du Peuple et que la finalité de la Révolution populaire, c'est la conquête et l'exercice effectif du pouvoir par le Peuple.

Les ennemis de la Révolution le savent, qui font tout pour nous paralyser dans le domaine de la dynamisation des Brigades de production. Mais mieux qu'eux, les responsables et les militants le savent et disent que c'est autour des Brigades de production que nous saurons qui sont les amis du Peuple et qui sont ses ennemis.

Face à l'entreprise « Brigades de production des PRL », le Parti ne tolérera aucune faute. Le PRL est la solution, nous ne nous laisserons jamais de l'affirmer. Mais l'assise du PRL, c'est la Brigade de production, nous venons de le démontrer. L'attitude de chaque cadre, s'agissant de la Brigade de production, devient alors le critère d'appréciation.

Aujourd'hui, la Révolution guinéenne a mis en place l'organisation lui permettant de s'élever, de s'élever toujours plus haut pour amplifier sa victoire et aussi pour apporter aux autres Peuples la contribution du Peuple de Guinée à la Révolution universelle.

**Tout pour les Brigades de production ! Tout pour le PRL ou la Commune Populaire.** (à suivre)

## Les cadres peulhs condamnent le racisme

Le Peuple marche avec application à l'horloge de la Révolution qui se radicalise et se qualifie chaque jour.

Les cadres peulhs continuent avec une rigueur sans précédent de condamner le racisme peulh dont une poignée de renégats s'en était servi pour attenter à la réussite de la Révolution.

Les déclarations sont édifiantes en ce sens qu'elles sont toutes une invite à épouser la Révolution, mais aussi un appel pressant à demeurer fidèle aux principes sacrés du Parti-Etat et à son leader, le stratège Ahmed Sékou Touré.

Voici pour cette édition quelques unes de ces déclarations.



## Le racisme est une sombre survivance d'un mode de production décadent

**IBRAHIMA DIALLO**

Directeur général du Centre National de Productivité,  
membre du Conseil Syndical National.

Au camarade Secrétaire général du Parti, Responsable Suprême de la Révolution

Camarade,

Au cours des importantes conférences d'information tenues par le Comité Central de notre Parti, le Responsable Suprême de la Révolution a défini avec clarté les menées subversives de l'impérialisme contre le vaillant Peuple de Guinée et son régime populaire démocratique.

La contradiction opposant les Peuples à l'impérialisme est irréductible, il s'agit d'une contradiction fondamentale. Le Peuple de Guinée le sait bien pour avoir écrasé à plusieurs reprises les complots impérialistes.

Si cet ennemi des Peuples apparaît sous plusieurs visages, s'il use des tactiques les plus subtiles, l'impérialisme demeure toujours le même, s'identifiant à sa finalité qu'il cherche à réaliser par étapes, dans les Etats révolutionnaires : hypocrisie, confusion, irresponsabilité, domination, exploitation.

L'arme privilégiée de ses visées néo-colonialistes a été cette fois le racisme et le choix de sa localisation : le Fouta-Djallon.

Mais, camarade Secrétaire général du P.D.G., l'erreur de la réaction réside dans le fait qu'elle ignore totalement et ignorera toujours la dynamique du processus révolutionnaire en Guinée.

A l'heure de l'édification du socialisme, seule arme effective de la réalisation du bonheur populaire, à l'heure où la Révolution guinéenne est à l'avant-garde de la lutte des Peuples ; le racisme, le régionalisme, le tribalisme ne représentent que les sombres vestiges et survivances du mode de production décadent vomé par tout le Peuple : système d'exploitation et d'oppression. Ceux qui s'accrochent à ces impuretés dans la phase actuelle du mode de production socialiste sont eux-mêmes des impuretés dans le nouveau système que le feu nourri de la guerre des classes brûlera avec ardeur.

Camarade Secrétaire général du P.D.G., l'auteur de ces lignes est l'un de ces centaines de milliers de jeunes de Guinée (Jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine). Formé à l'école de la Révolution, je n'ai qu'un souvenir vague de la colonisation car justement, grâce au PDG, seule ma très tendre enfance a appartenu à cette période d'éclipse. Il n'existe pas dans la profondeur de mon esprit, de mon entendement un autre système référentiel ou préférentiel que le système socialiste que nous édifions en Guinée. Mes préoccupations seront toujours de redoubler d'ardeur dans le travail afin de contribuer au renforcement des bases de la Révolution par une qualification des rapports de production et un développement des forces productives à la ligne politique du P.D.G.

Camarades jeunes, camarades travailleurs serrons les rangs dans le travail de production qualitative, dans le travail d'éducation politique et idéologique, scientifique et technique afin d'asséner des coups encore plus durs à l'impérialisme et à sa valetaille.

L'optimisme demeure  
La victoire inéluctable  
Prêt pour la Révolution !

Ibrahima DIALLO

---

MAMADOU LAMARANA DIALLO  
Directeur général de la Société Navale Guinéenne

---

## VIVRE ET TOUJOURS SERVIR LA REVOLUTION

Ce n'est pas sans serrement de cœur que j'ai eu à écouter et à entendre les différentes dépositions des éléments de la 5<sup>e</sup> colonne impérialiste.

Les uns et les autres dans leur perdition font état de ce qu'ils se sont convenu en mercenaire d'appeler « la situation particulière du Fouta ».

Ils ont indigné et choqué notre Peuple qui, comme on devait s'y attendre d'ailleurs a spontanément réagi et avec force.

Les cadres peulhs qui m'ont précédé ont suffisamment et avec preuve matérielle à l'appui, démontré tout en le soulignant, pour ceux qui ne la connaissaient pas encore la situation privilégiée du Fouta depuis l'accession de notre pays à l'indépendance.

Camarade Responsable Suprême de la Révolution, le monde n'oubliera jamais que le Parti Démocratique de Guinée, son Secrétaire général en tête, a sauvé le Fouta en le libérant politiquement, économiquement et culturellement.

En ce qui me concerne, et je ne suis pas un cas isolé parmi les milliers de cadres « Hali-Pular » : c'est bien le Secrétaire général du Parti Démocratique de Guinée qui m'autorise en 1958-1959 de reprendre les études secondaires en qualité de maître d'internat au lycée.

C'est bien lui qui, par téléphone m'accorda une bourse d'enseignement supérieur en 1961.

C'est bel et bien lui le Secrétaire général du Parti Démocratique de Guinée, le bien-aimé et respecté camarade Ahmed Sékou Touré qui m'a nommé à la tête d'une de nos plus grandes entreprises et services d'Etat : la Société Navale.

Ainsi, grâce à lui, l'instituteur adjoint stagiaire engagé à titre précaire et révocable sous le régime colonial en 1956-57-58 est devenu ingénieur, directeur général d'une entreprise. Si on sait que ce cadre peulh est issu d'une famille des paysans peulhs dont le revenu annuel n'aurait jamais pu couvrir un seul frais de voyage Conakry-Moscou pour leur enfant, encore moins supporter ses études huit (8) années durant, il est facile de comprendre alors la situation privilégiée du Fouta, situation due à la sollicitude constante du Responsable Suprême de la Révolution pour cette partie de la Guinée.

Camarade Responsable Suprême de la Révolution, les agents de la 5<sup>e</sup> colonne impérialiste savent où choisir leurs complices locaux ; ils savent bien que ce n'est pas parmi ceux que vous avez eu à libérer, orienter, éduquer en les surformant chaque jour davantage qu'ils peuvent trouver audition.

La position de Mamadou Lamarana Diallo, cadre maritime est connue de toujours, et, elle est formelle : défendre la Révolution en tout temps et en tout lieu car, il est convaincu de la justesse de la ligne choisie par son Parti. Il sait que, défendre la Révolution c'est défendre sa propre existence et sa survie ; c'est défendre l'existence et la survie de sa famille. Il est convaincu que ce n'est que dans la Révolution et avec elle, qu'il a tout gagné et qu'il aura tout. Que tout autre système signifierait sa perte, sa liquidation pure et simple. C'est pourquoi il jure de vivre pour et dans la Révolution toujours au service de la Révolution.

Oui il le jure et demeure toujours  
Prêt pour la Révolution !

**Mamadou Lamarana Diallo**

## 37<sup>e</sup> session du CNR

# Dans la dynamique du développement

par T. Mâadjou Bah

Au lendemain de la première session du Conseil islamique national et de la Conférence régionale économique de Conakry, la vie de la Nation aura été marquée, par les assises de l'histoire 37<sup>e</sup> session du Conseil National de la Révolution qui s'est tenue du 22 au 27 octobre 1976 au Palais du Peuple sous la haute présidence du Responsable Suprême de la Révolution.

Nous disons bien session historique du CNR parce qu'à la lumière des débats instaurés ainsi que des leçons tirées par le camarade stratège Président Ahmed Sékou Touré, elle aura servi de charnière entre le discours creux signifiant la démission de certains cadres face à leurs responsabilités et la réalité dynamique de notre développement traduisant la prise de conscience des masses dans tous les domaines de la production socio-économique et culturelle. En un mot, elle aura situé, non sans énergie, le point de démarcation entre l'ancien et le nouveau, les méthodes archaïques de travail et les méthodes scientifiques opératoires.

### LE TRIBUNAL

Au centre de nos préoccupations demeure le PRL que nous considérons comme le point d'appui le plus décisif et l'arme de combat contre l'ennemi de classe dans la lutte pour le progrès démocratique et social.

Ainsi la gestion des budgets régionaux, la commercialisation des produits, les brigades de production, les cultures maraîchères, la situation des ENCOBE, des boucheries et boulangeries régionales tout comme la rentrée scolaire ont été abordés et discutés avec le maximum de sérieux et de clarté révolutionnaire. L'analyse des différents problèmes inscrits à l'ordre du jour a fait ressortir la justesse des principes et des méthodes d'action du Parti qui veulent que les meilleurs producteurs soient encouragés et que les mauvais soient blâmés.

C'est dans ce cadre que Gueckédou qui a réalisé les normes de 9.763 ha sur les 9.654 prévus, soit 101,12% et un coût moyen de 786,12 sylis à l'hectare, a été proclamée Fédération pilote du PDG avec les très vives félicitations du Chef de l'Etat. Par contre Macenta et Boké

eu égard à la médiocrité de leur bilan, ont été l'objet de la désapprobation du CNR et de la destitution de tous les organismes dirigeants au niveau des Pouvoirs Révolutionnaires Régionaux et des Pouvoirs Révolutionnaires d'Arrondissement. C'est dire que la 37<sup>e</sup> session du CNR a été un véritable tribunal dont le critère de maintien des cadres à leur poste de responsabilité demeure le dévouement inconditionnel à la production **80% DES NORMES**

Si sur le plan des réalisations économiques deux Fédérations n'ont pas été à la hauteur de leurs obligations militantes il faut cependant reconnaître que sur l'objectif de 252 000 ha de terre en cultures diverses les normes ont été atteintes à 80%. N'est-ce pas là un résultat positif dont nous pouvons être fiers, surtout que les récoltes escomptées sont de l'ordre de 166 000 tonnes de céréales ?

Il nous faut par ailleurs souligner que dans l'exercice budgétaire 1974-1976, une seule Région sur 33 enregistre un bilan négatif. Les 32 autres accusent une forte disponibilité financière. La situation générale

laisse juger d'un effort d'austérité lié à un certain réalisme dans l'équilibre des recettes et des dépenses.

La bonne gestion des fonds des budgets constitue un autre signe révélateur de la bonne santé de l'économie guinéenne et de la victoire des PRL; 538 millions de Sylis à l'actif des BMP et BAP contre 473 millions de Sylis en équipement ! Cela nous indique d'ores et déjà l'amortissement total des moyens de base investis.

Quand on sait enfin que la valeur des 166 000 tonnes de céréales attendues représente 1 milliard 332 millions de Sylis au titre des recettes il y a de quoi se réjouir.

Mais, insistons bien là-dessus, ces résultats si brillants soient-ils, ne doivent pas nous pousser à dormir tranquillement sur nos lauriers. La Révolution est toujours exigeante. En cette phase cruciale du développement économique de notre pays, elle exige de nous un double effort. Nous devons davantage nous dépasser. Au cours de la prochaine campagne agricole nous devons atteindre le cap de 544 000 ha. Ce qui suppose entre autres la création de nouvelles BMP ou BAP dans chaque PRL. Pour le succès total de cette campagne le Responsable Suprême de la Révolution a invité toutes les forces vives de la nation à galvaniser leurs énergies créatrices.

T. Mâadjou BAH

## De la phraséologie à l'action positive

par M. S. Baldé

Un des mérites et non des moindres de la 37<sup>e</sup> session du C.N.R. tenu sous le signe du travail, de la rigueur et de l'efficacité est d'avoir indiqué sans équivoque que la Révolution est entrée dans une nouvelle phase de l'action de libération économique et sociale, une étape supérieure qui nous permettra de faire un nouveau pas dans la voie du progrès.

Cette session que le Responsable Suprême de la Révolution a qualifié de charnière a discuté d'un ordre du jour très pratique. D'un bout à l'autre des débats ce sont les chiffres qui ont parlé ; ils étaient en conséquence serrés et très directs. Il ne serait pas exagéré de dire que les discussions ont parfois atteint les limites de la franchise car ce fut un véritable « tribunal », qui n'a pas manqué d'attirer l'attention sur la nécessité de parfaire les méthodes de l'action révolutionnaire. Une « confrontation » qui a appelé à la « barre » toutes les fédérations dont les responsables de par une

inefficacité coupable n'ont pu réaliser les 40 % de normes agro-pastorales qui leur ont été assignées de commun accord.

### UN BILAN POSITIF

Cette session a introduit une nouvelle note qui indique que désormais, à tous les échelons du Parti-Etat, aucun problème ne doit plus jamais être abordé avec indifférence et insouciance. Cela était nécessaire car en effet, notre Etat se qualifie, le Parti se radicalise, la gestion des affaires publiques devient plus complexe.

Tout cela implique en dernier ressort l'élévation des capacités créatrices et le degré de compréhension de nos cadres et militants, particulièrement de ceux qui sont chargés de la conduite de l'action collective et de la gestion des biens du Peuple.

Toute analyse fait ressortir la parfaite justesse de la ligne politique du PDG. Le seul problème qui reste à résoudre est donc celui des hommes, de leur engagement. Nous devons passer

de la phraséologie creuse à l'action positive. Nous n'avons ni repos ni repit dans le travail créateur. Aussi nous n'avons rien à économiser tant que toutes les tâches ne seront pas exécutées. Et dans le domaine de la gestion nous devons éviter dans nos rapports de bilans les situations pouvant masquer les malversations et autres formes de détournement. Au cours des travaux de ce C.N.R., il a été relevé des erreurs et quelques défaillances au niveau de certains cadres. Ainsi les organismes dirigeants de deux Fédérations (Macenta et Boké) et un gouverneur de Région (Boffa) en raison de l'esprit d'irresponsabilité dont ils ont fait montre, ont été débarqués. Et la Révolution continue sa marche triomphale.

Cela est d'autant plus vrai que, du résultat général de l'exécution du programme, il constitue véritablement un bilan positif à tous points de vue, un bilan fort réconfortant.

L'on voit aisément que les anciennes erreurs ont été reconverties en moyens de progrès. Aujourd'hui, la réalité politique, économique, sociale et culturelle du pays se qualifie. Il en résulte un puissant motif d'encouragement et des leçons très enrichissantes permettant d'aborder la nouvelle phase avec plus de sécurité, plus de garantie, plus de con-

fiance. Le succès de la marche révolutionnaire de notre Peuple sur le chemin du socialisme est inéluctable.

### LE PEUPLE NE PEUT ECHOUER

La Révolution a, bien sûr, ses ennemis sur son chemin. Et comme de coutume ceux-ci tenteront de semer la confusion dans les esprits en vue de démobiliser, décourager les masses laborieuses mais, comme par le passé, ils connaîtront un vigoureux et sévère encerclement par le Peuple imbu d'une vigilance toujours plus perfectionnée, et déterminé à détruire tout obstacle à sa marche irrésistible vers le bonheur démocratique.

A travers les débats, la question qui reste posée depuis un certain temps est revenue, plus directe que jamais. Dans le climat de clarté et de rigueur qui a entouré la tenue de cette session, aucun militant dans sa conscience ne peut manquer de lui accorder l'importance qu'elle requiert. Cette question est de savoir « qui est qui ». La réponse à ses questions ne s'exprimera désormais qu'à travers les résultats concrets directement vérifiables, que présentera chaque Fédération.

La tricherie n'est plus possible. A tout bilan négatif doit nécessairement correspondre une sanction négative des cadres dirigeants.

Face au mandat qu'ils assument au nom du Peuple, leur responsabilité est entière. Et eux seuls seront comptables de tout échec parce que le Peuple lui, ne triche pas, il ne vole pas, il ne trompe pas.

A travers les conclusions du plan de développement en cours, à travers aussi les discours de clôture des trois dernières sessions du CNR, le Parti-Etat a suffisamment instruit ses cadres et militants. Les compétences sont mises à l'épreuve. Les cadres techniques sont à mettre à contribution et régulièrement. Nous devons donc retrousser les manches et mettre la main à la pâte car nous avons conscience que la victoire de la Révolution est à ce prix. « Nulle part et en tout temps le Peuple ne peut échouer ». Seuls les cadres dirigeants peuvent tricher. Eux seuls peuvent vouloir paraître au lieu d'être.

### LE TRAVAIL CRITERE DE COMPORTEMENT

Et c'est pourquoi le travail s'inscrit désormais comme premier critère du comportement militant. Il est devenu la qualité essentielle du responsable. Il ne s'agit plus de recourir à des slogans. Celui qui triche avec le travail ne peut être un homme honnête, a fortiori un militant

intégrer, un révolutionnaire conséquent. Il est absolument impératif de travailler dur et de produire davantage, dans tous les domaines afin que les immenses potentialités que recèle notre pays lui permettent de se soustraire rapidement du sous-développement économique.

Cela suppose une production chaque jour plus accrue, une guerre à outrance contre les tricheries, le vol et le trafic, une lutte sans merci contre le gaspillage. **Lutter contre le gaspillage ?** Oui. Il s'agit là d'un autre mot d'ordre d'autant plus impérieux que notre économie est celle d'un pays en développement et non point celle d'une société de haute consommation. Chaque cauri, chaque énergie débauchée, chaque produit gaspillé sont une pierre de moins à l'édifice du développement.

La 37<sup>e</sup> session du CNR a indiqué que l'austérité pratiquée par certaines Fédérations est salubre. Elle doit donc être la règle à tous les niveaux, notamment de l'Etat, des entreprises nationales et des P.R.L.

Le gaspillage peut prendre des multiples aspects qu'il nous faut tous combattre avec une égale vigueur. Au

niveau des P.R.L. et des Régions, en particulier, dans les circuits de distribution, des progrès sont à accomplir pour que certains gaspillages que nous constatons non sans amertumes soient définitivement bannis car ce sont là des pratiques qui n'ont rien de commun avec nos objectifs majeurs et qui frisent le délit économique.

En tout cas, tous ceux qui restent indifférents ou passifs à l'égard de ces problèmes ne peuvent pas se dire dirigeants de la Révolution. Et chacun selon la part qu'il prendra dans la production, dans la guerre de classe, se situera par rapport à la Révolution dont la marche doit être continue et ascensionnelle.

Mamadou Saliou BALDE

### Mamou

## Journée de surproduction

Pour satisfaire aux besoins croissants des PRL, BMPet BAP de la nation en outils agricoles notamment en faucilles dont la production en quantité suffisante dans cette période de moisson est une exigence révolutionnaire, les travailleurs de l'USOA de Mamou mobilisés dans l'enthousiasme militant ont consacré leur journée du dimanche 24 octobre à la surproduction.

En effet, ce jour là dès 8 heures les ouvriers de toutes spécialités ont regagné dans la joie leur poste de travail où ils ont travaillé des heures durant dans les différents ateliers. De la menuiserie, à la forge, en passant par la trempe et le

laboratoire, les ouvriers, les techniciens animés par une saine émulation socialiste ont produit 1500 faucilles, 1.500 houes, 1.200 coupe-coupes et ont enfin mis en état de marche leur compresseur d'air.

Cette journée de surproduction qui a salué les importantes assises de la 37<sup>e</sup> session du CNR, a été le témoignage concret de la disponibilité et de l'engagement indéfectible des travailleurs de l'USOA de Mamou de répondre par des actes aux mots d'ordre de notre Parti-Etat, le PDG. que dirige avec dynamisme et clairvoyance, le père de la Nation guinéenne le stratège Président, Ahmed Sékou Touré.

### Macenta

## NOUVEAU DEPART... DYNAMIQUE NOUVELLE

de notre envoyé spécial M. S. Baldé

Décantation systématique de la situation politique, assainissement économique et mise en place d'organismes dirigeants compétents capables de mener, à bon port, la barque, c'est ce à quoi s'est fermement attachée la délégation du Conseil National de la Révolution dépêchée d'urgence à Macenta qui, de Fédération pilote vient de dégringoler au bas de l'échelle.

A cet effet, la délégation que conduisait le camarade Mamady Kéita, membre du B.P du Comité Central a largement bénéficié du concours des militants et militantes qui lui ont apporté d'importantes informations sur les causes profondes de l'état de léthargie que connaît leur

fédération. Certains ont directement saisi la délégation, d'autres ont pris la parole en meeting populaire pour contribuer à la clarification de la situation catastrophique de Macenta.

Chacun a tenu à indiquer de quelle maladie souffrait Macenta. Ils ont mis le doigt sur les résistances à briser et qui se situaient au niveau de certains responsables peu scrupuleux, corrompus et égoïstes.

Les débats forts riches n'ont pas manqué de susciter l'intérêt de tous les militants honnêtes pour qui l'occasion était donnée d'exprimer en termes crus ce qui leur tenait à cœur. Parmi les problèmes soulevés, nombreux sont ceux qui se rapportent au sabotage déli-

beré de la campagne agricole, à l'entretien du trafic et à l'exacerbation d'un esprit claniste qui n'est que du racisme. Toutes choses condamnées par notre Peuple. Le problème de Macenta était donc d'importance majeure et il a fallu à la délégation de tenir plusieurs réunions séparées avec les différents organismes fédéraux, dissouts et les commandants d'Arrondissements après un premier meeting populaire tenu à la permanence fédérale.

Les membres des différents organismes devaient alors reconnaître - il ne pouvait en être autrement puisque les faits sont constants et accablants - que la détérioration de la situation est bien leur fait. Individuellement et collectivement ils ont fait leurs aveux et confirmé qu'à tous les niveaux il y avait des clans, des groupes agissant les uns contre les autres au lieu d'œuvrer à l'application correcte des décisions du P.D.G. Ces cadres corrompus qui viennent d'être destitués ont informé la délégation que leur équipe était l'émanation d'un conglomérat de listes noires, ne pouvant donc donner lieu à un bureau homogène. Que les produits de ces listes tribalistes soient tous élus au sein d'un même organisme, il est clair que chacun d'eux n'aurait pour objectif que de protéger ses man-

dants et sauvegarder leurs intérêts égoïstes.

Bien plus, comme l'a souligné le camarade Mamady Kéita, il est apparu que la plupart des membres du Bureau Fédéral dissout étaient des prolongements d'intérêts économiques opposés aux objectifs du Peuple militant de Guinée, notamment les trafiquants véreux et fonctionnaires corrompus. C'est là le symbole de tout ce que notre société a d'éléments tarés, cupides. Et pour camoufler cette réalité, la leur, ces cadres malhonnêtes se sont retranchés derrière des sentiments bas qui ont pour nom racisme, régionalisme sectarisme etc... pour mieux jouer le jeu et continuer à tromper la vigilance du Peuple.

L'irrationnel prenait alors toutes ses dimensions. Et ils se disaient, selon leurs propres mots «au sein du BF il y a tant de Toma tant de Mania tant de nordiste, tant de sudiste, alors il convient de s'organiser en conséquence pour en cas... » Ainsi chaque fois qu'un problème se posait ici ou là, il ne trouvait jamais de solution étant donné le caractère contradictoire des intérêts en présence. Pis encore, il a été constaté que le fait que Macenta ait été fédération pilote jusqu'à tout récemment et que cela ait empêché le renouvellement n'a pas

fait plaisir à certains. Et les brebies galeuses de se dire : « puisqu'il n'y aura pas renouvellement tant que notre fédération sera en tête de peloton, œuvrons pour qu'elle tienne la lanterne rouge. Ce qui appellera du coup un congrès et alors nous pourrons briguer à volonté les postes clés »

Voilà l'attitude de trahison qui a fait que Macenta, zone agricole par excellence n'a pu réaliser que 42% des normes qui lui sont assignées et n'a pu commercialiser que 49 T de café contre 1146 T en 1975 et 246 T de palmistes contre 2127 T pour la même année.

A cela s'ajoutent d'autres maux dont le trafic des marchandises et des denrées alimentaires destinées au ravitaillement des travailleurs, la mauvaise répartition du carburant, la corruption de certains cadres le manque de programme de travail, l'absence quasi totale d'archives autant de freins au développement économique et sociale de la Région

La délégation qui comprenait outre le camarade Mamadi Kéita, les camarades Mouctar Diallo, Mamadou Bangoura tous deux membres du C.C. et plusieurs cadres nationaux et fédéraux s'est saisie de tous ces problèmes pour les étudier point par point. C'était là un travail préalable qui s'imposait puisqu'il

fallait situer les responsabilités et faire la part des choses avant de procéder à de nouvelles élections.

Il faut dire que c'est en véritable professeur d'idéologie, en pédagogue aguerrri que le ministre Mamadi Kéita a analysé les faits et dégager les leçons à retenir de cette situation dont les militants de Macenta ont réellement honte. Il a pulvérisé les esprits rétrogrades et lavé à la soude caustique le linge sale libérant ainsi les Macentanais du virus du clanisme et du racisme.

Les travaux du congrès furent un véritable tribunal. Au banc des accusés les cadres qui ont fait piétiner la Fédération. Le problème de Macenta était celui des hommes; les militants et militantes de cette Fédération furent suffisamment informés. Conséquence logique et immédiate, ils prirent des dispositions radicales pour enrayer les fléaux dont ils souffraient en dénonçant publiquement toutes les tricheries des cadres qui demeurent seuls comptables des échecs enregistrés cette année. Les populations elles, sont restées laborieuses et elles ont clairement exprimé leur détermination à opérer désormais par elles-mêmes, une reconversion des méthodes de travail de leurs cadres au cas où il y aurait tentative de déviation car, selon le mot du

camarade Mamadi Kéita : « la fidélité à la ligne politique du Parti-Etat, implique le respect des objectifs fixés. »

Au terme des travaux du congrès où seules les qualités de militant intègre, conscient et compétent ont prévalu, les militants de Macenta à travers leurs P.R.L. et P.R.A. se sont donné le Bureau fédéral ainsi composé :

Secrétaire Fédéral

Omer Koulako Guilavogui

A l'Organisation :  
Bakary Kourouma

A l'Economie :  
Henry Boré

Aux Affaires Sociales  
Mafing Camara

Aux P.R.L. :  
Emanuel Géopogui

A la Jeunesse :  
Fodé Chérif

Aux questions Syndicales  
Wéré Guilavogui

Aux questions féminines:  
Kéisa Chérif

Gouverneur de Région :  
Fassou Mathias

Collectivement comme individuellement ces militants choisis en raison de leur efficacité se mettront dès aujourd'hui à la tâche

pour relever le défi et relever leur fédération au niveau où elle était quand elle devenait Fédération pilote du P.D.G.

Et à partir de ce que nous avons observé tant lors des congrès qu'après les élections, nous pouvons affirmer que le clanisme, le sectarisme et l'immobilisme sont morts à Macenta. Les militants de base leur ont donné un enterrement définitif qui a donné lieu à la véritable fête populaire que nous avons laissée dans les rues de la ville.

M. Saliou BALDE

## NOUVEAU BUREAU FEDERAL DE BOKE

Secrétaire fédéral : Aamara Kalissa

Secrétaire à l'Organisation : M'Bemba Diaby

Secrétaire à l'Economie : Alphadio Diallo

Secrétaire aux Affaires Sociales :  
Mamadou Diouldé Bah  
et Marie Camara

Secrétaire aux P.R.L. : Adjudant Yaya Soumah

Secrétaire à la Milice : Karamoko Sakho .. ..

Secrétaire aux Questions Syndicales :  
Yaya Tawel Camara

Membre de droit : Le gouverneur

## COMMUNIQUE DU MINISTRE DU TRAVAIL

Le concours professionnel d'intégration dans le corps des Rédacteurs d'administration, initialement prévu pour les 14-15-16 décembre 1976 est reporté aux 20, 21 et 22 janvier 1977 à Conakry, centre unique.

Il est rappelé aux candidats que ce concours est exclusivement, aux Secrétaires généraux de Région, aux commandants d'Arrondissement, aux Secrétaires d'administration totalisant 5ans de service révolus dans le corps des Secrétaires d'administration.

Prêt pour la Révolution.

## La visite en Guinée du Dr. E. Saouma



Le Dr. Lansana Béavogui a reçu le Dr. Edouard Saouma.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre précédente édition, le directeur général de la FAO, le Dr. Edouard Saouma a pendant quatre jours rendu à la Guinée une visite d'amitié et de travail.

La Guinée est l'un des tout premiers pays que le Dr. Saouma a visité parmi les 136 qui font partie de la FAO (organisation spécialisée des Nations Unies pour l'agriculture et l'ali-

mentation). A cette occasion il a passé en revue avec les autorités compétentes guinéennes tous les problèmes qui lient notre pays à la FAO.

Arrivé donc le 1er novembre 1976 en compagnie de ses proches collaborateurs, le Dr. Saouma a été reçu dans la soirée par une importante délégation de notre Parti-Etat que conduisait le camarade Louis Holié ministre des Aménagements - Pêche - Elevage.

Soumis à un programme de visite aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays en plus des soirées récréatives au Palais du Peuple le Dr. Saouma et sa suite ont trouvé un terrain privilégié devant leur permettre d'apprécier à leur juste valeur les multiples efforts que déploie notre Peuple laborieux dans la lutte permanente et transcroissante contre la nature en vue de la création de son propre bonheur.

### L'étape de Bokaria

Notre hôte de marque dans ses visites à l'intérieur du pays est venu à Bokaria localité qui abrite une usine de transformation de l'ananas et de vastes champs de cette culture industrielle. Ici, militants et militantes de l'Arrondissement de Maférinya n'ont pas manqué dans l'enthousiasme à se joindre aux centaines de travailleurs de cette unité industrielle pour accueillir le Dr. Saouma qui en était visiblement ému.

### L'étape de Kindia

Reçue par les autorités de la Fédération avec à la tête le camarade Kouramodou Doumbouya membre du Comité Central ministre du MDR, la délégation a successivement visité le complexe agro-industriel de Foulaya et l'Institut de Biologie Appliquée Néné Khaly Condetto.

Dans toutes ces deux



Le ministre Louis Holié au centre et le Dr. Edouard Saouma à droite au salon d'honneur de l'aérogare de Gbessia

unités la délégation a eu de l'intérêt et de l'admiration pour les cadres guinéens y travaillant avec dévouement et compétence. Aussi les félicitations du Dr. Saouma furent partout le refrain. A preuve dans le livre d'Or de l'Institut Néné Khaly, le Directeur général a écrit « ... Enfin je voudrais exprimer mon admiration pour le Directeur dont l'enthousiasme, la sagesse et le sens pratique sont à la mesure de ses capacités scientifiques »

### Séances de travail au Palais du Peuple

Les matinées des 3 et 4 novembre 1976 sont consacrées à des séances de travail. Toutes deux furent présidées par le camarade Moussa Diakitè membre du BP du Comité Central ministre du Domaine Intérieur, Sécurité-Justice-Président du Comité d'Etat pour

la Coopération avec les pays d'Amérique et les organismes internationaux. Nombreux autres cadres des départements ministériels concernés ont également pris part à ces séances de travail. Des débats que nous pouvons qualifier de très fructueux, il a été retenu d'importants projets prioritaires tous ayant un impact direct dans le développement et la promotion agro-pastorale de notre pays. Parmi ces projets on note le développement d'un service national des sols ; le contrôle de la mosaïque du manioc ; la statistique agricole ; le Centre de production et de multiplication des semences de riz ; le centre de Sérédou ; la protection sanitaire du bétail ; le développement de l'agriculture ; le développement de la pêche maritime ; le développement de la

pisciculture et de la pêche fluviale.

En plus de ses projets retenus pour 1977 d'autres doléances non moins importantes furent introduites. Il s'agit notamment de la lutte contre la maladie du café, de l'équipement du laboratoire de diagnostic des maladies à l'Institut Néné Khaly Condetto.

Mercredi 4 novembre le chef de l'Etat le camarade stratège Ahmed Sékou Touré a reçu le Dr. Saouma et sa suite au Palais de la Présidence.

En une heure d'entretien dans la vaste salle du Haut Commandement, le Chef de l'Etat eut à développer à l'intention de la délégation toute la stratégie de notre politique de développement agro-pastorale. En retour le Docteur Saouma après avoir exprimé son émotion devant « l'homme historique » qui est le Responsable Suprême de la Révolution a dit qu'il est parfaitement d'accord avec toute notre politique de développement économique. Aussi notre hôte a-t-il fermement promis d'être le messenger intègre et fidèle du Tiers-monde dans sa nouvelle fonction de Directeur général de la F.A.O.

Signalons que c'est au terme de cette audience et d'un déjeuner au Palais de la Présidence que la délégation de la F.A.O. a quitté notre pays le 4 novembre 1976.

Amirou Barry

## Pour que la coopération soit durable et bénéfique, il importe qu'elle demeure fondée sur l'égalité des partenaires

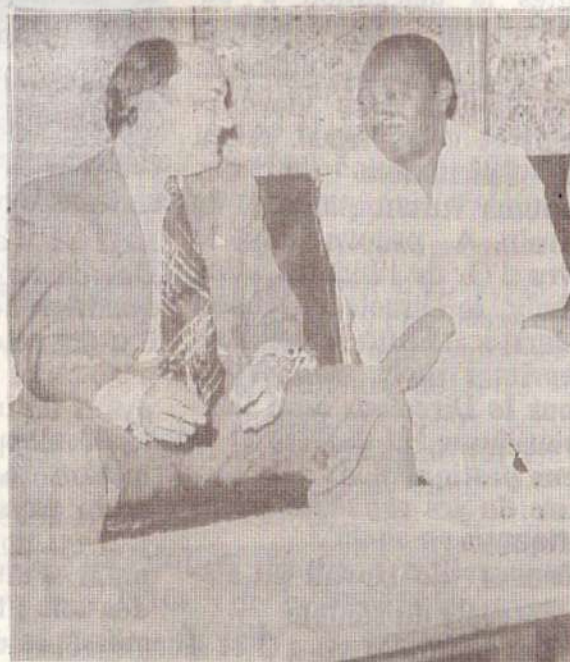
Le 5 octobre à Manille (Philippines), le camarade N'Faly Sangaré, ministre-gouverneur de la Banque Centrale de la Guinée et gouverneur du Fonds Monétaire International pour la Guinée a prononcé un discours à l'occasion de la session plénière du Fonds.

Nous publions intégralement ce discours.

La présente Assemblée se tient dans un contexte international incertain qui rend plus préoccupants encore que par le passé les problèmes monétaires ainsi que les questions de financement du développement dans les pays du tiers monde. C'est dire que c'est de l'avenir de toute la coopération internationale qu'il s'agit.

Certes, les efforts déployés ces dernières années par le Fonds Monétaire International et par le Groupe de la Banque sous l'impulsion dynamique et clairvoyante de M. Witteveen, Directeur général du Fonds et de M. Mc Namara, Président du Groupe de la Banque, ont permis à nos pays de trouver des solutions moins contraignantes, encore qu'insuffisantes, à leurs problèmes de balance de paiement et de financement du développement. En réalité, les contraintes de la conjoncture internationale auxquelles ont été également soumises ces institutions ne leur ont pas permis de par-

Discours du camarade N'Faly Sangaré gouverneur du Fonds à la session plénière



Le camarade N'Faly Sangaré, ministre des Banques et Mr. Claude Cheysson, Président des communautés économiques européennes, en visite en Guinée.

venir aux résultats escomptés.

En ce qui concerne en premier lieu la situation monétaire internationale, il faut reconnaître qu'en dépit des progrès réels accomplis grâce aux efforts du Comité

intérimaire pour la réforme monétaire, la crise ouverte depuis août 1971 n'a toujours pas trouvé de solution satisfaisante. L'inflation continue en effet à persister dans les pays industrialisés, affectant gravement la valeur des monnaies de la plupart d'entre eux et compromettant du même coup les jeunes économies des pays en développement. Cette situation a conduit ces pays industrialisés à adopter, en ordre souvent dispersé, le flottement généralisé de leurs monnaies comme solution à leurs difficultés monétaires. Or, cette pratique est fortement préjudiciable aux économies des pays en développement. En fait, non seulement les flottements provoquent dans nos jeunes Etats une instabilité défavorable des prix à l'importation et à l'exportation, mais encore ils affectent le niveau des réserves de change et grèvent lourdement le service de la dette extérieure dont le poids est déjà écrasant pour nos faibles économies.

Malheureusement, c'est à la légitimation de ces flottements regrettables pour l'économie mondiale en général et pour l'économie des pays en voie de développement en particulier qu'est parvenue la réunion du Comité intérimaire à Kingston.

La délégation que j'ai l'honneur de conduire estime pour sa part que ce douloureux compromis de Kingston ne devrait être acceptable que dans la mesure où il ne constitue qu'un palliatif en attendant une solution finale satisfaisante réinstituant une plus grande stabilité monétaire.

En effet, le régime adopté à Kingston ne respecte pas, à notre avis, les objectifs du Fonds qui sont, entre autres, de « promouvoir la stabilité des changes, maintenir entre les membres des dispositions de change ordonnées et éviter les dépréciations concurrentielles des changes ».

C'est pourquoi en attendant que les efforts à déployer et à poursuivre dans le sens des objectifs du Fonds aboutissent, et

durant la période transitoire, il serait souhaitable que le Fonds cherche à accroître son assistance aux Etats membres dont les déficits de paiements extérieurs se trouveront amplifiés, sans aucun doute, par les flottements des principales monnaies. Je crois nécessaire de le rappeler, car cette préoccupation est au centre des responsabilités de notre institution commune.

Il convient en effet de signaler ici, à ce propos, que le mécanisme pétrolier mis en œuvre en 1974 avait permis au FMI de mobiliser des ressources additionnelles appréciables qui devraient normalement accroître les ressources du Fonds destinées à aider ceux des pays membres qui en ont le plus besoin. Malheureusement, après les premiers tirages effectués dans des conditions simples et acceptables, les modalités d'utilisation de cette nouvelle facilité ont été rendues tellement difficiles que nombre de pays s'en sont vu refuser l'accès bien qu'ils en aient un pressant besoin.

En effet, les pays en développement qui rencontrent des difficultés chroniques de paiements extérieurs n'ont pu avoir accès qu'au tiers des ressources disponibles dans ce cadre, les deux tiers étant absorbés injustement, à notre avis, par les pays industrialisés qui auraient pu trouver d'autres ressources pour le financement de leur déficits extérieurs.

Il y a lieu de signaler aussi le fait que le Fonds a créé ces derniers temps un certain nombre de « facilités » qui avaient suscité l'espoir de nos Etats mais dont les conditions d'accès, rendues par la suite fort rigoureuses et tatillonnes, ont amené la plupart des pays auxquels elles étaient destinées à y renoncer bien qu'ayant à faire face à de sérieux problèmes dont l'origine se trouve le plus souvent dans l'inflation née en dehors de leur région.

Il en est ainsi, comme nous venons de le voir, du mécanisme pétrolier ainsi que



de la facilité élargie à moyen terme destinée à fournir une assistance aux pays membres dont le déficit de paiement provient de déséquilibres structurels. Il en est ainsi également du mécanisme de financement des stocks régulateurs des recettes d'exportation. Il serait souhaitable que les conditions d'accès au Fonds fiduciaire qui vient d'être créé soient aussi souples que possible afin de permettre à tous les pays en développement de bénéficier plus facilement des ressources qui seront mobilisées dans ce cadre.

Il serait de même indiqué que les conditions d'accès au financement compensatoire libéralisées à Kingston, et celles du tirage sur les tranches de crédit dont l'élargissement a été également décidé, soient davantage assouplies pour permettre à chacun de nos pays de pouvoir effectuer des tirages dès que la nécessité s'impose au niveau de sa balance de paiement.

En ce qui concerne les relations de coopération entre la Guinée et le Fonds, ma délégation se félicite de ce que celles-ci se renforcent chaque jour davantage.

Les mesures énergiques prises par le gouvernement guinéen sur le plan monétaire, et notamment depuis sa réforme monétaire du 2 octobre 1972, ont permis à mon pays d'améliorer sa situation économique et monétaire intérieure. La mission du Fonds qui a effectué la dernière consultation a pu noter les progrès, appréciables accomplis par les autorités guinéennes dans ce domaine. Le gouvernement de la République de Guinée fait appliquer scrupuleusement les recommandations, résultant de ces consultations, du moins dans la mesure où, évidemment, celles-ci sont compatibles avec les normes de justice sociale acceptées par son Peuple.

La politique économique, financière guinéenne conduite par le Président Ahmed Sékou Touré qui a permis d'obtenir ces

résultats encourageants justifie notre optimisme pour l'avenir.

Pour en venir aux questions spécifiques de financement du développement, je n'estime pas nécessaire d'exposer toutes les difficultés que rencontrent à l'heure actuelle les pays en voie de développement pour satisfaire leur légitime désir d'assurer la promotion de leurs économies.

Qu'il me soit simplement permis de souligner ici les causes de certaines d'entre elles afin qu'ensemble, nous puissions trouver les voies et les moyens appropriés pour faciliter et accélérer le financement du développement dans nos jeunes Etats. En effet, en raison de l'environnement économique et financier caractérisé par la crise monétaire mondiale, l'inflation, l'insuffisance de l'aide extérieure et les échanges non équivalents, l'effort déployé par nos pays pour se développer, quoique louable, est souvent compromis.

C'est pourquoi il importe que l'aide extérieure supplémentaire requise par les pays en développement dont le Groupe de la Banque demeure encore le principal et favori pourvoyeur soit effectivement adaptée aux besoins et aux conditions de ces pays.

Certes, comme je l'ai déjà dit, on convient que des efforts réels ont pu être accomplis grâce aux initiatives heureuses de Monsieur le Président McNamara. C'est ainsi qu'un troisième guichet a été créé qui permettra d'accorder des prêts à des conditions intermédiaires entre celles des prêts de la Banque, plus chers, et les conditions de l'IDA, beaucoup plus souples. Mais comme on le sait, les ressources dont dispose ce Troisième guichet sont fort limitées. Nous estimons ici que les pays nantis qui sont sincères dans leur volonté affirmée d'aider les pays du tiers monde trouvent là une nouvelle occasion de faire la démonstration de leur volonté de participer au développement de ces pays.

Il faut noter aussi que la Banque Mondiale, pour ce qui la concerne, transfère régulièrement une part substantielle de ses bénéfices à l'IDA en vue d'accroître les ressources de celle-ci. Mais malgré tout, force nous est de constater que les ressources de cette dernière sont toujours insignifiantes par rapport aux immenses besoins des pays en développement les plus pauvres du monde.

C'est pourquoi ma délégation lance un appel aux pays donateurs des Groupes I et II afin qu'ils acceptent, lors des reconstitutions à venir d'élever le niveau de leurs apports pour accroître les ressources de l'IDA, en terme réel, compte tenu des effets néfastes de l'inflation.

Quant au concours que la Banque apporte à ses membres, notamment à ceux les moins développés, j'ai eu l'occasion, lors de notre Assemblée à Nairobi, d'attirer l'attention sur le fait que les modalités et procédures de présentation des projets à la Banque devraient être simplifiées pour tenir compte du manque évident de cadres techniques qualifiés dans nos Etats.

A ce propos, nous avons noté avec soulagement la tendance récente de la Banque à l'assouplissement de ces modalités et procédures; mais nous devons reconnaître qu'il reste beaucoup à faire encore dans ce domaine.

Il est souhaitable que les efforts continuent de se poursuivre, car, au risque de me répéter, la lenteur et le caractère compliqué des procédures de la Banque sont incompatibles avec l'insuffisance, dans nos pays, de cadres qualifiés pour la préparation de statistiques exhaustives, la constitution de dossiers d'études bien faits, ils sont aussi et surtout inconciliables avec l'urgence des besoins de nos pays.

Par ailleurs, l'obligation faite par la Banque aux pays bénéficiaires de ses prêts

de participer au financement des projets retenus par elle constitue également une double contrainte qui ne peut se réaliser parfois qu'au détriment de la santé économique générale des pays bénéficiaires. Face à leurs immenses besoins, les ressources dont disposent ces pays sont très limitées, voire insuffisantes.

Il arrive parfois que le montant de la contribution propre demandée aux pays soit égal, ou même supérieur, à leurs recettes budgétaires annuelles qui sont du reste déjà destinées à d'autres emplois. Ceci crée pour ces pays l'obligation d'avoir recours à un endettement supplémentaire à des conditions parfois fort coûteuses et préjudiciables à leur équilibre budgétaire et à la stabilité de leur monnaie.

Nous estimons pour notre part que la Banque devrait prendre en charge sinon la totalité du financement des projets pour lesquels elle s'engage, du moins une part substantielle de celui-ci afin de permettre aux pays bénéficiaires d'affecter leurs ressources nationales au financement de projets de développement ne bénéficiant pas d'aide extérieure.

Néanmoins, comme on le sait, le groupe de la Banque, au cours de la dernière décennie est devenu le principal pourvoyeur d'aide au développement, tant en volume qu'en qualité.

Malheureusement, depuis les récentes résolutions prises sur l'initiative et sous la pression de certains pays industrialisés, nous avons des raisons d'être inquiets quant à l'avenir de la Banque en tant qu'institution de développement. D'après ces décisions, les taux d'intérêt de la Banque Mondiale, déjà assez élevés, vont être constamment majorés, ce qui contribuera à alourdir davantage le service de la dette extérieure pour les pays du tiers monde.

L'application de ces résolutions revient à la transformation progressive de notre

institution de Banque de développement en une simple banque commerciale, avec tout ce que cela implique pour nos jeunes économies. Certains pays industrialisés, usant de leur majorité pondérée, ont passé outre l'opposition des administrateurs des pays en voie de développement qui constituent pourtant la majorité numérique des membres de notre institution, pour imposer à celle-ci une formule de calcul des taux d'intérêt qui aboutit incontestablement à leur constante augmentation et à un durcissement des conditions de remboursement des prêts, Ceci, sans aucun doute, n'aura que de fâcheuses conséquences. Mais de peur d'abuser de votre temps, messieurs les gouverneurs, je me borne-rais à n'en citer que deux :

1) Une telle attitude matérialise, à notre avis, la concentration des pouvoirs de la Banque entre les seules mains de quelques pays. Or, comme nous l'avons toujours dit, le fait que ces pays soient économiquement plus puissants ne les qualifie pas pour décider aux lieux et place des représentants de la majorité des Peuples du monde.

De l'avis de la délégation guinéenne, c'est l'avenir de la coopération internationale elle-même qui est ainsi en cause si ces pays riches, industrialisés, continuent à ignorer les préoccupations et la volonté de la majorité des peuples qui se sont cependant fortement manifestées à la 4<sup>e</sup> CNUCED à Nairobi ainsi qu'à Colombo lors du Sommet des Non-alignés.

Il apparaît nécessaire ici de faire remarquer que, comme l'a si justement dit le Président Ahmed Sékou Touré, et je cite : « Pour que la coopération soit durable et bénéfique à tous ceux qui associent leurs efforts pour des buts admis et acceptés d'un commun accord, il importe qu'elle demeure fondée sur l'égalité des partenaires et sur le respect constant par chacun d'eux... des intérêts de l'autre. »

C'est cette ligne qui devrait, à mon avis, guider l'action de nos institutions afin qu'elle cadre intimement avec les préoccupations réelles de nos Peuples. La coopération sera de la façon débarrassée de tous les préjugés et de toutes les insuffisances qui sont de nature à réduire son efficacité et à retarder le développement de nos Etats. Il est également certain que la coopération par la Banque Mondiale, ainsi conçue, sera un facteur de progrès aussi bien pour les pays en voie de développement que pour les pays industriels.

2) L'application de cette formule, conjuguée avec le durcissement des conditions de remboursement, risque d'annihiler l'élément « Don » des prêts de notre institution et de manière plus générale, de remettre en cause l'avenir de la Banque elle-même.

Permettez-moi de formuler l'espoir que notre Assemblée prendra sur les différents points que je viens de soulever des décisions appropriées, car les questions qui se posent à la communauté internationale attendent des réponses justes, hardies et urgentes.

Nos Peuples aspirent légitimement au développement et, comme nous le savons tous, les besoins des Peuples sont transcroissants et infinis : c'est pourquoi nous devons faire preuve d'imagination, de dynamisme et de bonne volonté pour jeter les bases réelles d'un développement accéléré de nos Etats afin de répondre aux légitimes aspirations des Nations que nous représentons.

Je m'en voudrais de quitter cette tribune sans adresser les sincères remerciements de ma délégation au Peuple et au gouvernement des Philippines pour l'hospitalité combien chaleureuse et amicale qui nous a été réservée dans cette belle et charmante ville de Manille.

## HAFIA - ASEC

# La tragédie de Bouaké

### Le crime de Kabamba

Par GAOUSSOU DIABY

Le match aller des 1/2 finales de la 12<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des Clubs champions opposant le Hafia Football Club de Conakry à l'ASEC d'Abidjan s'est déroulé à Bouaké le 24 octobre 1976.

Assurément les autorités ivoiriennes avaient juré d'avoir la « peau du Hafia » Expression employée par la presse ivoirienne et pour cela, elles n'ont reculé devant aucun moyen dont le plus pernicieux, l'intoxication intensive de l'opinion contre le Hafia, déclaré alors ennemi public.

Ensuite la corruption de l'arbitre. Le choix d'un terrain inapte à une compétition internationale. Un terrain non protégé, aux dimensions réduites. Les joueurs du Hafia étaient directement exposés à la vindicte et autres manigances des groupes terroristes qui interpe-

laient nommément les sociétaires du club guinéen pour les couvrir d'anathèmes.

Résumons-nous. Le terrain était inapproprié, plein de danger, un enfer pour les joueurs guinéens sans protection, quand on sait que les commandos de soutien de l'ASEC avaient envahi jusqu'à la main courante. Le match s'est déroulé dans des conditions d'arbitrage inadmissibles. Et c'est le lieu de remarquer que ce problème de corruption des arbitres africains qui a toujours préoccupé tous les Africains conscients n'a pas encore trouvé de solution. L'attitude intolérable d'un Kabamba du Zaïre, arbitre du match ASEC-HAFIA, constitue un véritable crime pouvant entraîner les conséquences les plus graves si la Confédération Africaine de Football (CAF) n'y met pas fin.

#### LES FAITS SAILLANTS

Quelques faits saillants du match ASEC-HAFIA suffiront à nous édifier. Au cours de la deuxième mi-temps, l'ASEC était soumise à une véritable pression du Hafia décidé à combler son retard d'un but. Pour briser cet élan du champion de Guinée, l'arbitre décida d'expulser l'arrière droit guinéen Jacob Bangoura, pour une faute que ce dernier aurait commise sur un attaquant ivoirien, alors qu'il s'était contenté de dégager le ballon au moment où l'attaquant ivoirien Bawa, s'affalait volontairement. Réduit à 10 dans une compétition aussi importante, le Hafia continuera cependant le pressing, portant permanemment le danger dans le camp de l'ASEC.

L'arbitre s'évertua à briser toutes les offensives guinéennes en sifflant des hors-jeux imaginaires, en tolérant toutes les brutalités des défenseurs ivoiriens sur les attaquants guinéens. Par exemple, et entre autres, le matraquage de l'ailier gauche guinéen en pleine surface de réparation méritait un

pénalty que l'arbitre s'est gardé de siffler. Mais son acharnement à perdre le Hafia allait connaître son apogée quelques minutes plus tard, sur un accrochage intervenu entre un défenseur guinéen et un attaquant ivoirien à 25 m des buts guinéens.

A la stupéfaction générale, Mr Kabamba accorda un pénalty à la Côte d'Ivoire. L'indignation fut générale dans le camp guinéen. Les joueurs du Hafia tentèrent vainement d'expliquer à l'arbitre que l'action s'est déroulée bien au-delà des 18 mètres, mais rien n'y fit et comme pour démontrer qu'il est le seul maître, il décida d'expulser un second joueur guinéen. Cette fois-ci son choix porta sur Bernard Sylla le gardien de buts du Hafia Club.

Nous sommes formels, aucun joueur n'a porté la main sur le citoyen Kabamba comme l'affirme certains reporters actuellement abidjanais. La discipline des joueurs guinéens est connue sur tous les stades africains. A Bouaké les joueurs du Hafia ont été piétinés et étouffés par ceux de l'ASEC, malmenés, frappés, matraqués par les forces de l'ordre qui n'épargnèrent même pas le chef de la délégation guinéenne.

### LES 9 HOMMES

Du Hafia, il ne reste plus que 9 hommes sur le terrain, 9 rescapés, traumatisés, souffrants mais vaillants. Ils résistèrent et dominèrent l'adversaire à la grande stupéfaction du public. Quand à l'arbitrage, nous retenons une certitude. La preuve est faite que l'arbitre, le citoyen Kabamba, était commis à la lâche et ignoble mission de faire éliminer le Hafia Club en le battant à Bouaké et en préparant sa défaite à Cona-

kry. Moyens employés par Mr. Kabamba : un score élevé, des valeurs éliminées.

Mais les Guinéens n'ont pas dit encore leur dernier mot. Le match retour aura lieu au stade du « 28 septembre » le 7 novembre 1976. Le Hafia se qualifiera et disputera la finale au grand dam de Me. Kabamba et à la grande satisfaction de tous les amateurs et spécialistes du football africain.

**Gaoussou DIABY**

### SIGUIRI

## Allez HAFIA!

A Siguiri, nous bouffons le contenu d'une assiette garnie d'espoir. Notre optimisme est depuis la nuit du lundi, 25 courant orné et architecté par la déclaration du Responsable Suprême de la Révolution après le compte-rendu de notre délégation sportive de retour de Bouaké.

Trois buts à zéro c'est déjà un avantage sérieux. Seulement pour une équipe engagée et trempée d'expérience il

n'y a rien à craindre.

Lorsqu'on jette un regard sur le passé, on se rend compte que le Hafia face au Zaïre à livré souvent des matches retour aussi difficiles et même plus inquiétants que celui du 7 novembre.

Nous savons que Petit Sory et ses compagnons accompliront la mission sacrée. Et le Hafia Club sortira victorieux de ce grand combat.

**Les supporters de Siguiri**

La F. G. F.

à

la C. A. F.

## Le choix de Kabamba est une grave erreur

Au Secrétaire général de la C.A.F.

Suite au message que nous vous avons déjà adressé, nous nous faisons le devoir de porter à votre connaissance les faits graves qui ont été enregistrés au cours du match qui a opposé le HAFIA football de Conakry à l'ASEC d'Abidjan le 24 octobre au stade municipal de Bouaké.

### I. L'ARBITRAGE

L'arbitre zaïrois a faussé le résultat du match. Tout le long de la partie, il a pris fait et cause pour l'équipe ivoirienne. Il a tout mis en œuvre pour avantager l'ASEC.

En plus de toutes les astuces connues en matière d'arbitrage pour avantager une équipe (l'ASEC) et décourager l'adversaire (le HAFIA) l'arbitre zaïrois a pris des décisions graves de conséquences, et qui ont entraîné la défaite de l'équipe championne de Guinée.

Il a expulsé à tort deux joueurs guinéens Jacob Bangoura et Abdoulaye Sylla respectivement arrière droit et gardien de but.

L'expulsion de Jacob Bangoura est intervenue sur une action où l'arrière droit guinéen s'est contenté de dégager le ballon alors que l'attaquant ivoirien se laissait volontairement tomber. Il n'y avait aucune faute pouvant nécessiter l'expulsion du joueur guinéen.

Mais l'arbitre n'a pas hésité à prendre cette décision injuste.

— L'expulsion du gardien de but est intervenue parce qu'il protestait verbalement pour le pénalty imaginaire accordé à l'ASEC. Cette seconde expulsion est également injustifiée.

— Quant au pénalty, l'action qui l'a provoqué est survenue en dehors des 18 mètres. La mauvaise appréciation de l'arbitre, fort éloigné du champ d'action est une faute technique inadmissible.

— Par contre, le même arbitre a refusé de siffler un pénalty flagrant pour le HAFIA, pour fauchage délibéré de l'ailier gauche guinéen dans la surface de réparation.

L'arbitre n'a pas le droit de prendre des décisions aussi graves à ce stade d'une compétition aussi importante.

Cet acharnement sur le HAFIA de la part de l'arbitre ne peut s'expliquer autrement que parce qu'il avait été corrompu. Il lui fallait en conséquence exécuter sa mission, celle d'éliminer le HAFIA et ceci, à n'importe quel prix.

Avec insistance, de nombreux pays ont demandé, voire exigé de la C.A.F. de prendre ses responsabilités vis-à-vis des arbitres qui prennent la grave responsabilité de fausser les résultats des matches. Des promesses ont été faites qu'aux stades des demi-finales et des finales, les arbitres intègres seraient désignés nommément. Mais l'on constate que ce sont les arbitres des pays qui ont la réputation de corrom-

pre les arbitres qui sont désignés. L'habitude étant une seconde nature, il est difficile à ces arbitres de renoncer aux sommes d'argent qui leur sont proposées.

Il est manifeste que le choix de Mr. Kabamba a été une erreur pour un match aussi important. En effet, cet arbitre est notoirement connu pour sa moralité douteuse, même dans son pays où il est le plus souvent à l'origine des incidents regrettables sur les stades.

Pour preuve, nous vous faisons parvenir ci-joint photocopie d'un article publié dans le n° 400 du 5 avril 1976 de l'hebdomadaire « ZAIRES » sur le problème de l'arbitrage. Dans cet article, il est précisé que « le citoyen Kabamba Wa Odia s'est fait rosser sur le terrain de jeu par quelques joueurs de VITA CLUB révoltés par un pénalty très discutable... »

L'article note encore que : « dès le coup d'envoi tout le monde avait des appréhensions que l'arbitre Kabamba n'allait pas se mettre à la hauteur de ce grand match au cours duquel souvent les esprits sont surchauffés outre mesure. D'emblée, il distribua volontiers carte sur carte. En première période seulement il exhiba 7 cartes jaunes (dont une à un soigneur que lui-même avait autorisé d'entrer sur le terrain) et 3 « rouges » valant l'exclusion (dont une à un spectateur intéressé que l'arbitre qualifia d'agitateur). Les appréhensions et les inquiétudes de tous devaient se confirmer en seconde période quand se produisit l'irréparable... ».

Voici l'opinion des zairois sur ce malade mental que la C.A.F. a désigné pour arbitrer un match de demi-finale de la Coupe d'Afrique des Clubs champions.

L'on ne peut plus s'étonner que Mr. Kabamba après avoir perçu le salaire de la trahison en Côte-d'Ivoire se soit obstiné à tout mettre en œuvre pour éliminer le HAFIA de la compétition.

A Bouaké, nous avons assisté à l'exécution méthodique d'un crime parfait longtemps prémédité.

De tels crimes resteront-ils impunis ? Il y a lieu de désespérer de l'avenir de la C.A.F. si elle ne réprime pas avec une extrême sévérité de tels agissements.

## II. LE COMPORTEMENT DES FORCES DE SECURITE IVOIRIENNES

Le terrain a été envahi en seconde mi-temps par les forces de sécurité ivoiriennes qui ont battu des joueurs guinéens et ceci devant l'œil complice des arbitres zairois.

En conclusion, le HAFIA a livré son match de Bouaké dans des conditions d'insécurité inacceptables, face à l'agression coalisée des arbitres zairois et des forces de sécurité ivoiriennes.

Pour éliminer l'équipe guinéenne coûte que coûte, l'arbitre zairois a pris des décisions injustes et graves de conséquences :

- l'expulsion de 2 joueurs guinéens
- l'octroi d'un pénalty à l'ASEC
- le refus d'un pénalty légitime au HAFIA.

Les forces de sécurité ont à leur tour envahi le terrain pour battre les joueurs guinéens dans une mêlée indescriptible.

C'est dans ces conditions inhumaines pour le HAFIA que le match s'est terminé sur un soi-disant score de 3-0.

L'affaire est suffisamment grave pour que la C.A.F. s'en occupe. Si vous considérez que le traitement infligé au HAFIA est normal, et que vous ne pouvez rien contre un arbitrage aussi scandaleux, alors il nous reviendra de tirer les conclusions qui s'imposent et de prendre toutes nos responsabilités.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de nos sentiments sportifs.

Fédération guinéenne de football

# La vérité ne doit pas être déformée

Par Lansana SAKHO

C'est sous ce titre trompeur que dans « Fraternité matin » du lundi 1er novembre 1976 Mr. Belafonte, journaliste sportif bien connu publie un article dans lequel il tente de dénigrer systématiquement le football guinéen.

Monsieur Belafonte est un journaliste Sénégalais vivant en Côte d'Ivoire. Comme tous les mercenaires, il est sans dignité, sans foi et sans conviction.

A l'issue du match HAFIA-ASEC les dirigeants ivoiriens, responsables d'un des plus grands scandales jamais enregistrés sur un terrain de football tentent de s'expliquer, de se justifier. Dans cette perspective et pour convaincre l'opinion publique africaine que les choses se sont passées normalement à Bouaké, les reporters et journalistes en besogne en Côte d'Ivoire ont été commis à la tâche indigne de déformer les faits.

Ces spécialistes de la presse parlée et écrite se font concurrence pour savoir qui défendra le plus la Côte d'Ivoire, entendez qui déformera le mieux les faits. Dans cette lutte, nous notons que les plus zélés sont les reporters et journalistes qui ne sont pas d'origine ivoirienne, mais

ont choisi la Côte d'Ivoire comme pays de refuge. Ces traîtres à leur patrie veulent prouver aux Ivoiriens qu'ils sont plus déterminés dans la défense des intérêts ivoiriens que les Ivoiriens eux-mêmes. Mais ils ne trompent qu'eux-mêmes, puisque leurs hôtes ivoiriens ne sont pas dupes de leur supercherie.

Mais revenons aux faits que Mr. Belafonte, ce mercenaire de la plume a bien voulu nous relater concernant différents matches des clubs guinéens ou du Syli National dans le but de diminuer le mérite des footballeurs guinéens.

Que lisons-nous dans le chapitre « Regard sur le passé »

Selon Mr. Belafonte, « les rencontres officielles disputées et gagnées par la Guinée depuis 1967 sont souvent émaillées d'incidents et ceci par la faute des Guinéens.

1<sup>o</sup>) Il y a quelques années dans un match aller et retour opposant la Guinée au Sénégal dans les éliminatoires de la Coupe des Nations, l'arbitre avec la complicité des Guinéens aurait expulsé le gardien sénégalais Amady THIAM pour permettre à la Guinée de gagner par 3 buts à 0.

Au match retour à Dakar,

les Guinéens auraient payé lourdement leur geste inamicale et les 2 équipes jouant à onze contre onze, les Sénégalais ont gagné par le score de 4 buts à zéro, obtenant ainsi leur qualification ».

Voilà les faits rapportés par Mr. Belafonte.

Mais quelle est la vérité ?

La vérité est que la Guinée, après avoir gagné à Conakry par 3 buts à zéro a été battu à Dakar par 4 buts à 1. A l'époque les buts marqués à l'extérieur ne comptant pas double, les équipes du Sénégal et de la Guinée étaient donc à égalité. Un 3ème match d'appui était prévu à Banyul en Gambie, sur terrain neutre

Mais dans le cadre de la fraternité et de l'amitié entre les jeunesses des deux pays, la Guinée avait décidé qu'elle jouerait le 3ème match à Dakar au Sénégal et non sur terrain neutre. Ce 3ème match a été effectivement joué à Dakar et le Sénégal l'a gagné par un but à zéro.

2<sup>o</sup>) Mr. Belafonte dans le but cynique de diminuer le mérite du Hafia pour sa double victoire dans la Coupe d'Afrique des Clubs champions nous apprend, qu'en 1972, « les Guinéens sont arrivés en finale parce que le Tout Puissant Mazembé, champion du ZAIRES

refusa de jouer à juste titre, selon lui, le match retour des demi-finales. Il précise que les arbitres gambiens avaient été choisis par le Hafia et n'étaient pas reconnus par la FIFA. »

Quelle est la vérité une fois encore ! Mr. Belafonte affiche une ignorance, pour le moins affligeante des règlements de la C.A.F..

Hafia n'a jamais eu le privilège de désigner des arbitres. Il n'en a jamais été ainsi pour aucun club au monde.

En outre, les arbitres gambiens désignés figuraient bien sur la liste de la F.I.F.A. A une interpellation du délégué sénégalais à ce sujet au Congrès de la C.A.F. au Caire en 1974, Mr. Tessema Président de la C.A.F., a répondu que lorsque les arbitres concernés avaient été désignés au mois d'août 1972 à Paris, ils figuraient sur la liste de la F.I.F.A.

Si la Fédération ivoirienne de football avait l'amabilité de montrer à Mr. Belafonte le procès-verbal de la XI<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de la C.A.F. tenue le 26 février 1974 au Caire, elle éviterait à son journaliste transfuge d'écrire une bêtise en moins.

La vérité est que si le Tout Puissant Mazembé n'a pas joué à Conakry, il avait peur d'essuyer une lourde défaite, le match aller au Zaïre s'étant soldé pour lui par une courte victoire de

3 buts à 2, résultat que Mr. Belafonte a préféré taire pour les besoins de sa cause.

Au demeurant, le problème soulevé par les Zaïrois ne concernait pas la Guinée. Il se posait entre le Zaïre et la C.A.F.

La victoire du Hafia en 1975 en Coupe d'Afrique des Clubs est également contestée par Mr. Belafonte, que la jalousie et la haine aveuglent décidément.

Selon lui, et toujours lui, « le Hafia est parti en finale sans livrer le match retour contre le CARA de Brazzaville.

Au match aller les guinéens auraient battu l'arbitre et menacé les Congolais. Ces derniers auraient refusé de se rendre à Conakry pour le match retour craignant pour leur sécurité. Et c'est ainsi que le Hafia se serait qualifié ».

Faut-il rappeler ici aussi la vérité que l'Afrique et le monde connaissent ?

Nos frères congolais sont bien venus à Conakry et se sont sentis, comme toujours chez eux. Aucun Africain n'a jamais craint pour sa sécurité en Guinée. Le CARA avait gagné à Brazzaville par 2 buts à zéro et perdu à Conakry par le même score. C'est le tir des pénalités qui avait départagé les 2 équipes.

Mr. Belafonte ajoute que les Congolais « après avoir refusé de jouer à Conakry ont refusé de rendre la Coupe le jour de la finale »

Tout le monde sait que la

Coupe du Dr. KWAME N'KRUMAH était bien à Lagos le jour de la finale et que sa remise solennelle s'est faite au Hafia à l'issue de sa victoire sur Enugu Rangers.

Mr. Belafonte nous apprend que « si Enugu a perdu sur son propre terrain, le mérite ne revient nullement au Hafia Football Club. L'équipe nigériane était irritée et énervée, parce que les guinéens avaient menacé de ne pas jouer. Mr. Belafonte déclare aussi que Enugu avait réussi le nul à Conakry ». Non Mr. Belafonte, Enugu Rangers a été battu et à Conakry et à Lagos. (1 - 0) aller (2 - 1) retour.

Continuant son énumération des faits pour ne pas dire de ses mensonges, le plumitif d'Abidjan s'attaque au Kalum Star de Conakry. « Malgré les déclarations tapageuses des guinéens, dit-il le Kalum Star a subi l'humiliation sur son terrain par le score de 3 buts à 1 devant le Tonnerre de Yaoundé ».

Rectifions simplement que le résultat du match était de 2 buts à 1. A Yaoundé 0 but partout à l'aller. Et en quittant Conakry nos frères camerounais ont félicité le public de Conakry comme le

meilleur public africain.

Mr. Belafonte conclut que « le Hafia a perdu le plus régulièrement du monde à Bouaké, parce qu'il est tombé sur une formation de l'ASEC qui lui était nettement supérieure. Il ajoute que le match retour n'offre pas de grandes possibilités de qualification au Hafia et que les joueurs de l'ASEC confirmeront à Conakry leur supériorité à condition que leurs joueurs ne soient pas victimes d'agression sur le terrain, qu'ils ne soient pas menacés ni insultés, à condition aussi que l'arbitrage soit à la hauteur de l'événement et que les règlements soient strictement respectés ».

Sur ces mots de la fin, Mr. Belafonte s'est trahi. Il a des inquiétudes pour l'ASEC, parce que parfaitement au courant de la tragédie de Bouaké.

**Ce qui s'est passé à Bouaké**

**A BOUAKÉ,**  
— Hafia a été agressé sur le terrain

— Hafia a été menacé et insulté

— L'arbitrage n'a pas été à la hauteur de l'événement  
— Les règlements n'ont pas été respectés...

Mr. Belafonte citoyen sénégalais, mercenaire ivoirien de la plume bien que malhonnête et ignorant est cependant un habitué des stades. Il sait que l'ASEC n'a aucune chance de se qualifier à Conakry.

Nous ne sommes pas surpris que Mr. Belafonte ait déformé les faits sur le

football guinéen. Pour notre part, nous nous abstenons de parler du football ivoirien, encore moins de le comparer au football guinéen.

Nous avons la conviction pour notre part, que les lecteurs ivoiriens seront déçus à la lecture d'un article sous la plume de Mr. Belafonte dénigrant systématiquement le football guinéen.

Le public sportif ivoirien se demandera où est la véritable opinion de cet homme caméléon qui, après avoir écrit que le football guinéen était un des meilleurs, sinon le meilleur d'Afrique, nous révèle aujourd'hui que ce football n'a jamais rien valu.

Passons la parole encore à Mr. Belafonte, ce bavard impénitent.

Dans son spécial Addis 76, il écrit, parlant du Syli National « Jamais équipe n'aura marqué un tournoi aussi nettement que l'a fait la Guinée à Addis. Seul le football peut expliquer pourquoi la Guinée n'a pas reçu la coupe ».

Parlant de la finale, Mr. Belafonte écrit encore : « Une victoire marocaine à l'arraché, une défaite guinéenne inconcevable : seul le football peut connaître cela... L'honneur de donner le coup d'envoi revient aux « Diables Blancs » de la République de Guinée. Et ce fut le début de 30 minutes pleines de suspense qui seront marquées par une extraordinaire équipe guinéenne »

Signalons que récemment

à ACCRA, à l'occasion du match Syli National - Blacks Stars, Mr. Belafonte s'était rendu auprès de l'équipe guinéenne. Il a distribué à l'équipe plusieurs numéros de son Spécial Addis, comme pour lui témoigner sa sincère admiration.

En outre, il a fait des confidences. Il a affirmé que dans sa confrontation avec le Hafia, l'Aséc ne recherchait qu'une défaite honorable, parce que tout le monde était conscient de la supériorité du HAFIA.

Dans son compte-rendu après le match d'Accra, Mr. Belafonte parlait encore du football guinéen en ces termes :

« Le football guinéen, nous l'avons suivi ces dix dernières années et récemment à Addis-Abéba, nous avons été les témoins de la chevauchée fantastique des guinéens en Coupe des Nations... »

Le Hafia forme un tout, c'est d'abord une équipe collective qui a le souci constant de marquer des buts autant sinon plus que l'adversaire. Une équipe qui a déjà enlevé deux fois la Coupe des Clubs champions à l'extérieur. A Kampala d'abord et à Lagos ensuite. Ce n'est pas un mince mérite ».

Que de contradictions en vous Mr. Belafonte ! Qui êtes-vous ? Que pensez-vous ? Le savez-vous vous-même ?

Notre objectif n'est pas de polémiquer avec vous, mais d'informer correctement

ment l'opinion publique africaine que vous avez voulu tromper, induire en erreur.

Nous avons voulu rappeler la vérité, que vous connaissez et que l'Afrique et le monde connaissent sur le football guinéen.

Cette vérité, c'est l'évidence même. Ce n'est pas la Guinée et les Guinéens qui en parlent, ce sont des spécialistes, des connaisseurs étrangers qui sont autrement plus objectifs, plus honnêtes et plus constants dans le sérieux.

A cet effet, nous passerons la parole à quelques unes de ces voix éloqu岸tes :

Dans le Masano n° 2- du 23 au 30 mars 1976 hebdomadaire sportif zairois, le citoyen Bongha na-Sassa écrit : « Il nous a été donné à plusieurs reprises de faire connaissance du football guinéen, soit par le biais de l'équipe nationale, soit par celui du Hafía Football Club. Et nous savons que les guinéens jouent un football de très grande valeur, football aureolé par deux titres africains des Clubs.

Mais ce que les Guinéens nous présentèrent à Addis était tout simplement extraordinaire. Rarement on a vu en Afrique un football d'un niveau technique semblable. Un football développé par onze joueurs qui forment véritablement une équipe au sein de laquelle chaque composante sait ce qu'elle doit faire et de surcroit le fait à la

Mr. Jacques Terran, Directeur de la Rédaction de l'hebdomadaire France Football a déclaré à Addis que c'est la première fois qu'il voyait en Afrique une équipe où chaque joueur savait ce qu'il devait faire.

Mr. Kakapé, journaliste ivoirien écrit dans «Fraternité matin» du 22 octobre 1976 : « A l'opposé de l'Asec, Hafía lui oppose d'autres caractères : la noblesse du sport, le prestige, la gloire du passé, la cohésion permanente dans un tout qui depuis près d'une décennie domine le football africain de Club etc... »

Mr. Ahmed Achour, journaliste algérien écrit dans El Moudjahid après le match Guinée-Algérie du 1er mai 1976 à Alger

«En 90 minutes de jeu nous avons pu nous faire une idée de ce Syli guinéen dont la renommée a dépassé les frontières de notre continent. Chez les Guinéens, rien n'est laissé au hasard, chaque action est élaborée minutieusement et les frontières ne sont guère tolérées... C'est une mécanique parfaitement huilée qui parait carburer à plein régime dès lors que la balle est en sa possession ».

Arrêtons là les appréciations aussi élogieuses les unes que les autres. On en finirait plus s'il fallait les énumérer toutes.

Il est évident que le dénigrement auquel Mr. Belafonte s'est livré sur le football guinéen est peu de

chose, devant les avis si éloqu岸tes de tant de vrais spécialistes.

Faut-il rappeler par ailleurs à Mr. Belafonte qu'en matière d'incidents enregistrés sur les stades, Abidjan figure en bonne place sur la liste des villes où l'insécurité fait la loi pour les équipes visiteuses.

La C.A.F. n'a-t-elle pas été amenée à prendre des mesures contre la Côte d'Ivoire à cet effet après les incidents regrettables où les joueurs centrafricains ont été battus à Abidjan par les agents de la force de sécurité.

Conakry par contre est célèbre pour la discipline et la sportivité du public guinéen. Aucun incident n'y a été enregistré jusqu'à ce jour.

Mr. Belafonte, vous êtes mal placé pour donner des leçons à la Guinée.

Votre article n'a point porté préjudice au prestige et au rayonnement du football guinéen. Vous désespérez sans doute du football ivoirien qui piétine. Vous ne sortirez pas du gouffre en organisant des mascarades de match du genre de Bouaké.

Les victoires obtenues à coup de matraques et d'argent freinent le progrès d'une équipe. Vous vous en rendez compte à vos dépens. Le 1er rendez-vous de la désillusion sera le 7 novembre 1976 au Stade du 28 Septembre à Conakry.

Vous verrez !

Lansana SAKO



## Ni contre les Eburnéens ni contre ASEC

Le carton qui sortira « ASEC » de son confort scandaleusement octroyé par Kabamba viendra le 7 novembre à Conakry. De ce voyage, l'ASEC retournera mouillée par les « diluviennes pluies » de Conakry.

Il s'agit bien sûr d'une rencontre de football qui opposera l'ASEC d'Abidjan au Hafïa F.C. de Conakry en match comptant pour les demi-finales de la XII<sup>e</sup> coupe des Clubs Champions (étape retour)

Sur nos ondes sciemment brouillées dans leur fidélité, manière flagrante de cacher

la vérité sur les péripéties brutales et inhumaines de l'événement du 24 octobre dernier, nous avons quand même perçu la haine et la malhonnêteté dont ont été victimes nos footballeurs sur le terrain municipal de Bouaké. Et chaque auditeur guinéen s'interrogeait à juste raison sur l'objet de cette rencontre qui n'avait plus rien de sportif. Le stade de Bouaké, loin d'être un terrain de football, donc de fraternité, était devenu une arène de haine où agents de sécurité et joueurs ivoiriens ont utilisé les méthodes

fortes contre les jeunes du Hafïa. Pire, Bouaké fut un véritable calvaire.

Notre Hafïa, alors, mis dans une atmosphère de violence tenta mais en vain de démêler du jeu ce qui lui était incompatible. Dans cette action constructive il ne fut pas soutenu. Kabamba, oh ! le triste arbitre ! soutenu par une hargneuse armée au rôle douteux sifflait, sifflait toujours. Et contre qui ? Et pourquoi ? Coup francs, pénalty et expulsions imaginaires au détriment des guinéens. C'était les interprétations permanentes de ces infinis coups de sifflet. Le dénouement final de tous ces actes de sabotage aboutira alors à la défaite du Hafïa par 3 à 0.

3 à 0 à Bouaké. Soit ! Mais Conakry, comme l'ont reconnu certains confrères qui connaissent bien le Hafïa sera le waterloo de l'ASEC.

Mieux qu'à Abidjan en 1973, la victoire du 7 novembre à Conakry sera plus retentissante et c'est le monde sportif qui en contera la légende. Nous ne déterrerons cependant pas la hache de guerre ni contre le Peuple ivoirien, ni contre les joueurs de l'ASEC que nous ne confondrons jamais avec la réaction ivoirienne.

Nous disons comme un confrère que l'ASEC sera battu à sec à Conakry. Le rendez-vous exige le déplacement.

**FASSIRI CAMARA**

## Coupe du monde



La défense ghanéenne instantanément regroupée vient d'écarter le danger qui planait devant ses filets.

### Guinée-Ghana :

## Vers un match d'appui

En match retour de la coupe du monde de football 1978, le Syli national a battu son homologue du Ghana le "Black-Star" par le score de 2 buts à 1. C'était dimanche dernier au Stade du "28 Septembre" devant un public estimé à environ 25 000 spectateurs. Le temps était radieux.

Après une première mi-temps assez morne entrecoupée cependant de quelques actions dangereuses de part et d'autre, il a fallu

attendre la reprise pour assister à un véritable festival digne des équipes en présence.

En effet, dès les premiers instants de la seconde mi-temps les Guinéens handicapés par leur retard, appuient sur l'accélérateur. A la 54<sup>e</sup> minute, Petit Sory, de la tête rabat le ballon sur Papa Camara qui ne laisse aucune chance au portier ghanéen. Après ce premier but qui libère les joueurs

# LE JEU DES 7 ERREURS

SOLUTION PROCHAIN NUMERO

DESSIN N° 91



« Le chant **Hardi, au pas, camarades!** retentit dans l'air glacial.  
De notre main vigoureuse. **Renversons les oppresseurs.**  
Abordons, vision radieuse **Le drapeau rouge vainqueur.** »

Le gouvernement provisoire avait fortifié le Palais d'Hiver dont les galeries, les escaliers de montée et les vastes salles étaient occupés par des officiers dévoués à la bourgeoisie. Ils protégeaient le gouvernement réactionnaire. Des retranchements s'élevaient sur la place du Palais. Mais rien ne pouvait plus sauver les oppresseurs. Les gardes rouges, les soldats, les marins le Peuple affluaient de toutes parts. Le croiseur « **Avrora** » avait pénétré dans la Néva et pointait ses puissants canons sur le Palais.

Le 25 octobre 1917, à 9 heures 40 du soir, l'« **Avrora** » tira. C'était le signal de l'assaut. Les gardes rouges passent à l'attaque.

Ils traversent la grande place sous le feu des fusils et des mitrailleuses, franchissent les retranchements atteignent la grille de fonte massive qui contient leur poussée. Un effort de plus la grille cède : l'avalanche du Peuple fait irruption dans l'édifice. des officiers de la réaction tirent des escaliers, de derrière les colonnes et les statues qui décorent la résidence impériale.

Le gouvernement bour-

geois est arrêté. Le pouvoir passe aux mains des ouvriers et des paysans. La Révolution socialiste qui avait secoué le pays des bolcheviques a triomphé. »

Le reste c'est ce que nous voyons aujourd'hui. Le Peuple s'est emparé du pouvoir et s'est mis au travail. Après 59 ans de lutte dans tous les domaines économique, politique, social, culturel, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques se présente aujourd'hui comme la force la plus puissante des fronts socialistes dans le monde.

Dans leur âpre lutte pour la véritable libération économique, socialiste et politique du continent africain, toutes les forces anti-impérialistes de l'Afrique voient en l'Union soviétique leur ami fidèle dans la cause commune. Durant 59 ans de son existence, ce bastion de la liberté et de la démocratie, a accordé son soutien et son aide permanents à tous les Peuples combattants et opprimés. Le soutien illimité et multiforme accordé par le grand pays de Lénine correspond à la politique internationaliste et persévérante appliquée par le Parti communiste de l'Union soviétique.

En ce qui concerne particulièrement le Parti-Etat de Guinée, les liens de coopéra-

tion militante entre les Peuples du 28 septembre et du 25 octobre ont maintenant 20 ans de tradition. Le samedi 6 janvier 1962 à Conakry, le Responsable Suprême de la Révolution, le Président Ahmed Sékou Touré inaugurant l'exposition industrielle et commerciale de l'URSS a déclaré à la délégation soviétique :

« Votre visite est pour notre grand Parti-Etat, pour notre Peuple et pour notre gouvernement, le témoignage que les rapports de coopération économique et culturelle établis entre nos deux pays, se sont considérablement développés depuis leur établissement qui eut lieu, il me plaît de le rappeler, après l'accession à l'indépendance de la Guinée. Cette confiance que votre gouvernement et les Peuples de l'URSS ont placés dans les capacités politiques du Peuple de Guinée, est passé à travers les nombreux contrats que nos deux pays ont eus... »

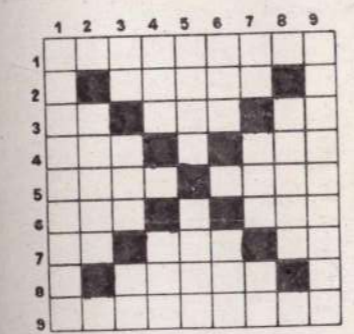
Aujourd'hui, la coopération soviéto-guinéenne a donné de nombreux fruits qui transforment la physiologie de la Guinée.

A l'occasion du 59e anniversaire de la grande Révolution d'Octobre, le Peuple de Guinée souhaite au Peuple soviétique encore plus de succès sur le chemin du socialisme.

**J. DRAMOU**

## MOTS CROISES

Problème n° 204  
proposé par Bachir Diallo,  
M.O. 2 a F.S.T. Conakry.



### HORIZONTALEMENT

1. - Adoucie
2. - Entre la Norvège et la Baltique
3. - Marque le dédain - Epoque fixe - Pas dit.
4. - Fit usagé - Sans lui la sauce est fadasse.
5. - Chacun a le sien - Ils font la chanson
6. - On n'y accède que par l'eau - Peinard.
7. - Voyelles - Dancing - Drame lyrique Japonnais.
8. - Dans le désert, les nomades souhaitent l'atteindre.

9. - Qui ont la faculté de sentir.

### VERTICALEMENT

- I - Epanchements
- II - Seul
- III - Usages - Dix mètres de part et d'autre - Indéfini
- VI - Parcourue des yeux
- V - Il n'aime que la biche - Bouton en susu ou talisman ou encore médicament en Malinké.
- VI - An ci en nement, poème, mis en musique - Dodo, pour les enfants.
- VII - Note - Partie large et pointue de la charrue - Affirmation
- VIII - Saillie d'une pièce, assemblable avec une mortaise
- IX - Préparations composées d'un liquide diviser en globules dans un autre les dang un autre liquide

Solution du problème N° 203

1	A	M	E	R	I	C	A	I	N
2	S	A	M	A	R	A	N	U	
3	I	M	A	N	I	O	D	E	
4	A	E	N	G	R	U	E	E	
5	T	L		H	E	M			
6	I	O	N	E	A	I	R		
7	Q	N	A	U	D	R	S	S	
8	U	I	N	I	T	I	L		
9	E	U	N	I	N	S	S		

### Solution

DU DESSIN N° 96  
HOROYA N° 2246

1. Le menton du joueur ASEC n° 8
2. Absence d'un spectateur derrière la corne gauche du fétiche.
3. Le pied du fétiche
4. Le bout du soulier de l'arbitre
5. Quatrième étoile au dessus de la tête de l'arbitre
6. Foulard du n° 8
7. La chaussure du joueur de Hafia



## Des décisions de la 37<sup>e</sup> session du C.N.R.

Au niveau de chaque PRL, dès les récoltes 1976, sélectionner et conserver 12 tonnes de semences avant toute commercialisation.

Créer dans chaque PRL avant décembre 1976, une pépinière pour intensifier l'application de la loi-Fria.

Construction au niveau des PRL et Arrondissements des silos en dur et de greniers - magasin selon les notices du Ministère du Domaine de la Promotion rurale.

Pour la campagne 1977 chaque PRL exploitera deux unités de production agricole (BMP et BAP).

Tout organisme dirigeant qui n'atteindra pas 60% des normes sera dissous et ses membres rendus inéligibles.

Inscription obligatoire aux budgets régionaux de crédits à l'habitat et création d'un service à l'habitat.

Production intensive du miel et de la cire par famille, CER et PRL.

Tout organisme qui égalera ou dépassera les 100% des normes sera moralement et matériellement encouragé.

La répartition des marchandises entre les PRL doit obéir rigoureusement au critère de la production.

Doter chaque CER d'une infrastructure correcte et d'un mobilier complet avant le 14 mai 1977.

Veiller scrupuleusement au respect des prix homologués.

Le Comité spécial des femmes par PRL doit réaliser un hectare de cultures maraîchères avant le 14 mai 1977.

Compresser, partout où cela existe, le personnel pléthorique.

Le Conseil islamique national doit veiller au contrôle rigoureux du fonctionnement des Mosquées et à la morale qui doit présider à la désignation des Imams.



# HOROYA



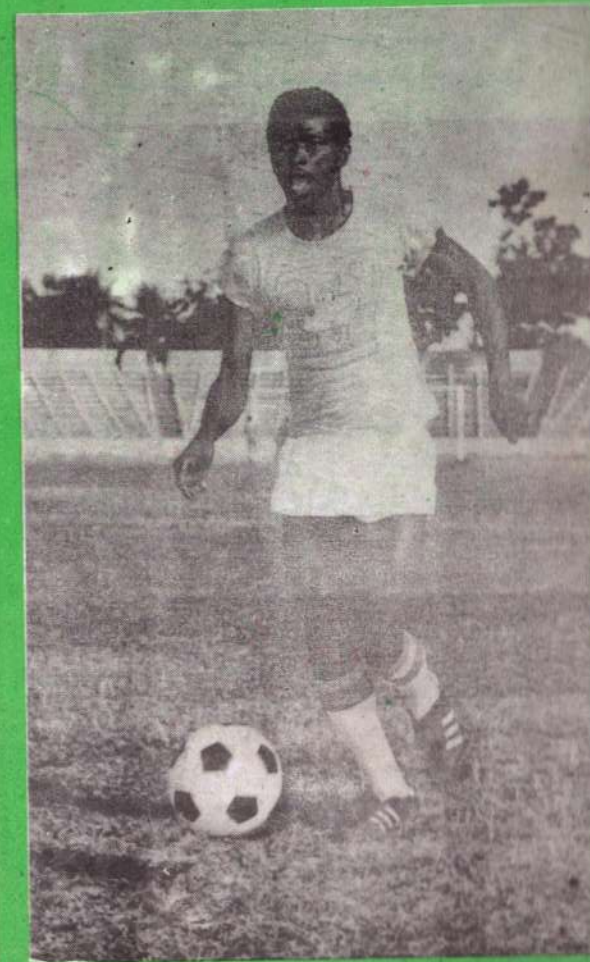
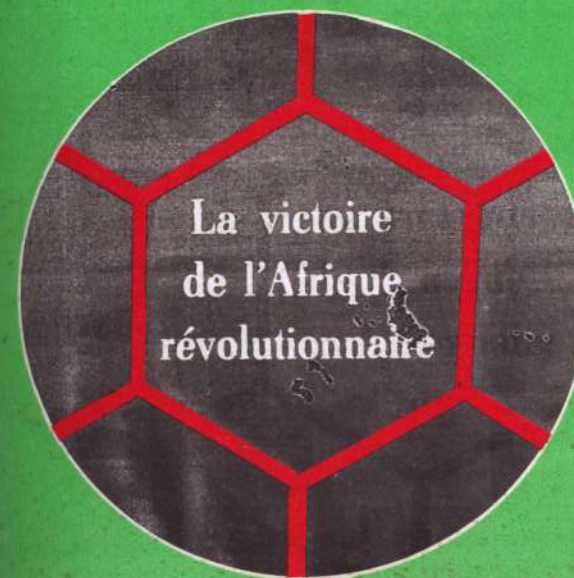
N° 2248 — Du 14 au 20 novembre 1976 — Prix : 25 Syllis

ORGANE CENTRAL DU PARTI-ETAT DE GUINEE

## 12<sup>e</sup> Edition "Coupe N'KRUMAH"

### HAFIA - ASEC

### 5 à 0



PAPA CAMARA  
Capitaine du match - retour  
HAFIA - ASEC